

FICHES PRATIQUES TNT Transformons Nos Territoires

Se nourrir, se loger, éduquer, se fournir en énergie, se déplacer,...

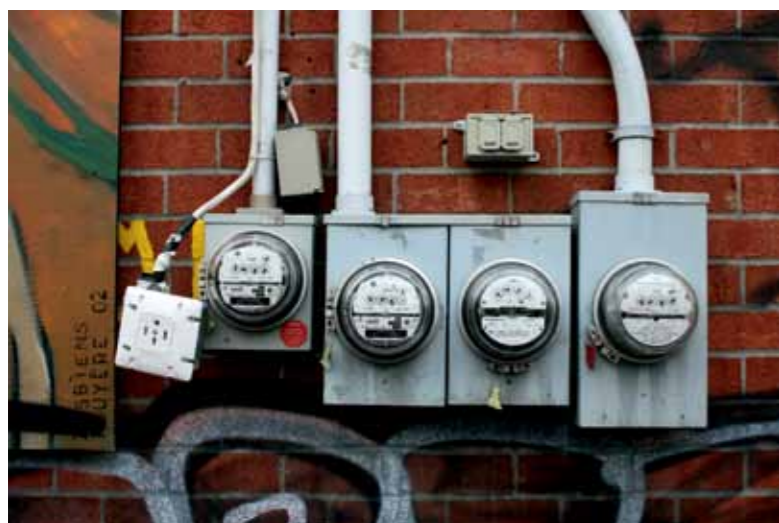
Découvrez des fiches pratiques, des témoignages d'acteurs engagés, pour vous aider étape par étape, à transformer votre territoire.

www.colibris-lemouvement.org

Colibris 
coopérer pour changer

DEVENIR SOI-MÊME PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ

Ou comment contribuer activement au plan local à la diversification du mix énergétique



Nul n'ignore à ce jour le poids de la filière électro - nucléaire et de l'opérateur historique, l'EDF, dans la production d'électricité en France. Programme du CNR, héritage gaulliste, volonté d'indépendance, goût prononcé du monopole d'Etat censé garantir l'intérêt général, fruit de la double crise du pétrole de 1973 - 1974 et 1979.

Cette politique s'est traduite concrètement par une insuffisante diversification de notre mix énergétique tant les investissements nécessaires au développement de nos champions nationaux ont été importants sur une très longue période de temps. La France bénéficie

de fait à ce jour de compétences avérées et reconnues dans le monde entier dans le domaine du nucléaire civil : nul ne le conteste.

À ce jour le diagnostic est néanmoins de plus en plus partagé : le recours aux énergies renouvelables s'impose avec force tant l'impact négatif des gaz à effet de serre et la question non résolue de la dangerosité des déchets nucléaires sont devenues des évidences. Sans parler du coût de la destruction des centrales les plus anciennes et de la création de nouvelles centrales.

La récente catastrophe de Fukushima et la décision historique des pouvoirs publics allemands de fermer leurs derniers réacteurs en 2022, et de mettre hors service la plus grande partie des dix-sept réacteurs allemands d'ici à fin 2021, devraient permettre de renforcer cette prise de conscience en France : il existe des alternatives crédibles, viables. La recherche en France et en Europe en ce domaine précis doivent être impérativement encouragées.

Devenir soi - même producteur d'électricité peut également contribuer, à l'échelle locale, à faire bouger les lignes par une sorte d'effet d'entraînement. Des solutions existent malgré un environnement réglementaire assez instable en France en ce qui concerne notamment le solaire photovoltaïque du fait des difficultés financières et budgétaires auxquelles nos économies occidentales sont hélas confrontées depuis 2008.

Quelles structures peuvent vous aider ?

SER : Syndicat des Energies Renouvelables

Le site regroupe les professionnels de la filière
<http://www.enr.fr>

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

L'agence publique chargée de promouvoir les énergies renouvelables
<http://www2.ademe.fr>

QualiPV

Appellation qualité pour les installateurs de systèmes solaires intégrés
<http://www.qualit-enr.org/qualipv>

Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

La question de l'énergie a récemment été rattachée au Ministère de l'Industrie pris en charge par M. Eric Besson
www.developpement-durable.gouv.fr

Énercoop

Fournisseur d'énergie électrique coopératif et écologique, l'alternative aux énergies fossiles et nucléaires
<http://www.enercoop.fr>

Certaines régions apportent une aide supplémentaire. Chaque conseil régional dispose d'un site internet.

Quelques lectures :

«Vers une Énergie Durable», Daniel Clément, Pierre Papon, Editions

«Universcience», Le Pommier, octobre 2010

Ils l'ont fait !

« Après avoir lu le livre « vers une énergie durable » je me suis dit, « pourquoi pas toi ? » En juin 2009, nous venions d'acheter une maison alors je me suis dit que c'était l'occasion. J'ai commencé un parcours assez compliqué, et un jour je suis allée voir un prestataire. Le Technico Commercial de cette entreprise était très professionnel, il a pris des mesures et après tout ça, il m'a dit « vu l'orientation de la toiture, ce n'est pas forcément un bonne idée. » Je dois avouer que ça m'a mis en confiance.

Il m'a rappelé quelques mois plus tard, car GDF Suez a baissé ses tarifs, cela pouvait alors être intéressant. Et c'est là que tout a commencé. Cela a été long, parfois difficile.

Le seul moyen d'y arriver est de s'impliquer, ce n'est pas une démarche de consommateur béat. Si on s'imagine qu'il va suffire d'appuyer sur un bouton pour que ça marche, c'est mal parti.

La question du raccordement de l'installation entre les différents compteurs a été la plus difficile. J'ai fini par prendre ma pioche et j'ai creusé moi-même la tranchée. J'ai pu me rendre compte que notre sous-sol était très caillouteux, un peu comme celui de la ferme de Pierre Rabhi, il me semble (rires). Ensuite la régie est venue et cela a débloqué la situation.

Aujourd'hui ça fonctionne, et ma plus grande satisfaction est d'avoir réalisé une « solution locale ». Mais on ne gagne pas d'argent avec ça, cela dit, je n'ai apporté aucun capital, je ne fais que louer ma toiture. Evidemment, plus il y a de surface, plus le prestataire est intéressé.

Cela dit, je me suis promené dans le sud, qui dispose d'un meilleur ensoleillement que dans ma région, mais je trouve qu'il n'y en a pas tant que ça là-bas non plus.

L'argent est bien sur un facteur limitant, mais avec la location de toiture, on limite l'investissement, et je pense qu'il faut prendre le risque. Le mix énergétique est un objectif à long terme. En bougeant même individuellement, les situations évoluent. »

Mathieu Rabian à Dreux (28)



METTRE EN PLACE UNE FILIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS



La gestion des déchets est l'une des principales problématiques pour l'avenir. En effet, sur l'ensemble des ménages français, on arrive ainsi à 26 millions de tonnes de déchets produits chaque année. Et la production de déchets croît en France d'environ 1% par an. En 2004 en France, le poids des déchets par habitants est de 590 kg. 45% des déchets sont recyclables (verres, papiers, emballages) sans être tous pris en compte par la collecte sélective, 20 % des déchets sont putrescibles (jardin, cuisine), et 35 % de divers déchets non recyclables. Mais alors que 43 % des déchets sont incinérés, seulement 13 % sont recyclés.

Des solutions doivent désormais être mises en place pour le recyclage, la réutilisation ou la valorisation de ces déchets. La gestion de cette filière correspond au tri des déchets, à leur collecte, au transport, et au traitement et/ou au stockage des déchets.

Le principe des 3 R - Réduire, Réutiliser, Recycler - permet de réduire la production d'ordures ménagères nécessitant un traitement collectif, de réutiliser les déchets tel que la consigne des bouteilles en plastique, ainsi que le recyclage des déchets par la transformation des matières, compostage, transformation énergétique via les centrales thermiques.

Comment mettre en place une filière de gestion des déchets ?

Le code de l'Environnement pose quatre grands principes pour une meilleure gestion des déchets s'articulant autour de la prévention, le recyclage, l'incinération, le stockage et la valorisation des déchets organiques :

- 1. Le « meilleur » déchet est celui que l'on n'a pas produit :** En effet, réduire à la source de production quantitativement emballages et déchets, ainsi que qualitativement, leur nocivité, peut se faire notamment en agissant sur la fabrication et sur la distribution des produits. A ce propos, nous pouvons avancer la campagne lancée en 2005, par l'ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, autour de la réduction des déchets ; « Réduisons vite nos déchets, ça déborde. ». La prévention des déchets s'effectue au niveau des producteurs, en négociant avec les industriels, mais également au près des consommateurs, par des campagnes de sensibilisation. Les bons gestes ? Choisir des produits avec le moins d'emballages, utiliser des sacs réutilisables, repérer l'écolabel, troquer ou vendre d'occasion...
- 2. Valoriser le principe de proximité pour limiter le transport en distance.** En effet, la mise en place d'un système de gestion des déchets décentralisé est aujourd'hui nécessaire à un traitement des déchets plus spécifique en fonction de la nature de ces derniers. Limiter le transport de gros volume de déchets est également essentiel.
- 3. Optimiser la collecte sélective des déchets par le principe de valorisation des déchets, par le recyclage des matériaux réutilisables :** Effectuer un pré-tri des déchets afin de les orienter vers la destination adéquate: décharge (enfouissement des déchets non recyclables), incinérateur (technique de destruction des déchets par le feu), valorisation énergétique (récupération de l'énergie électrique produite par la combustion des déchets), déchèterie (mise à disposition par les collectivités afin que les habitants puissent y apporter

eux-mêmes leurs déchets, ils sont ensuite orientés selon leur type vers une filière de valorisation, de recyclage ou vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement), filière de recyclage (depuis 1992, une grande majorité des collectivités ont mis en place une collecte sélective des emballages ménagers. Elle concerne en général les bouteilles en plastiques, les emballages en cartons, les briques alimentaires, les emballages métalliques, les journaux-magazines et le verre), compostage des déchets organiques.

- 4. Sensibiliser les habitants, les élus, et les collectivités locales sur les effets des déchets pour l'environnement et la santé publique.** En orientant le consommateur vers des comportements plus respectueux de l'environnement, les politiques publiques préventives permettraient de faire concrètement baisser le volume des déchets : l'achat de produits respectueux de l'environnement, le compostage des déchets, l'utilisation d'emballages consignés, l'achat de piles rechargeables, l'utilisation d'emballages réutilisables, sont des gestes quotidiens et doivent devenir automatiques.

Quelles structures peuvent vous aider ?

Éco Emballages

Eco-organisme pour le tri, la collecte et le recyclage des emballages ménagers www.ecoemballages.com

Centre national d'information sur les déchets

<http://www.cniid.org/>

France Nature Environnement

<http://www.fne.asso.fr/preventiondechets/>

Ekopédia

http://fr.ekopedia.org/Réduction_de_la_production_de_déchets

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Semaine_européenne_de_la_réduction_des_déchets

Bourse des déchets

www.bourse-des-dechets.fr

Réduisons nos déchets

www.reduisonsnosdechets.fr Certaines régions apportent une aide supplémentaire. Chaque conseil régional dispose d'un site internet.

Quelques lectures :

«Le jardin des impostures», Dany Dietmann, Ed L'Harmattan

«La stratégie du Colibri», Séverine Millet, Ed Minerva



CRÉER UN RÉSEAU D'ENTREPRISES POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE ET DURABLE



Face aux grandes entreprises nationales ou internationales, les entreprises locales peuvent avoir le sentiment de ne pas « faire le poids ». Comment des commerçants locaux peuvent-ils tenir face à l'implantation de grandes surfaces ? Combien de centres de petites villes sont-ils désormais vides de commerces ? Combien de petits producteurs disparaissent chaque jour, ne pouvant préserver leur marge face aux géants de l'industrie alimentaire et de la distribution ?

Qu'est-ce qu'un réseau d'entreprises pour une économie locale et durable ?

Pourtant, les études montrent qu'acheter à une entreprise ou à un commerçant local profite à l'économie locale (l'argent dépensé circule plus longtemps sur le territoire et participe à pérenniser et assurer l'économie locale). Et l'actualité démontre qu'une région dépendant d'une seule ou d'un petit nombre d'industries est souvent une région en sursis. Par ailleurs, de nombreuses opportunités existent pour développer une économie locale vivante, en réponse aux besoins et préoccupations (écologie, traçabilité, production éthique, emploi local, etc.) de secteurs croissants de la population et de l'économie locale (circuits courts, substitutions aux importations, filières locales, démarche de progrès, etc.).

Le réseau d'entreprise pour une économie locale et durable développe une alliance locale visant à redonner vie à des économies moins dépendantes d'une mondialisation dont nous percevons mieux aujourd'hui les excès et dangers.

Comment créer un réseau d'entreprise pour une économie locale et durable ?

1. Commencer par **créer un petit cercle d'entrepreneurs** indépendants partageant les mêmes valeurs, en recrutant par le bouche-à-oreille des collègues, fournisseurs et clients déjà sensibilisés.
2. Se mettre d'accord sur une **charte de valeurs et des objectifs** pragmatiques, en identifiant des besoins locaux importants pouvant être satisfaits par une action concertée.
3. Débuter par des **actions simples**, facilement réalisables, dont le succès motivera pour la suite. Vous pouvez, par exemple : organiser des soirées à thème et y inviter les entrepreneurs du secteur pour faire connaissance ; regrouper les stands des entreprises membres dans le même secteur à l'occasion d'une foire et y proposer des animations sur les thématiques abordées par le réseau (écoconstruction, économie locale, qualité des produits et services locaux, achat éthique, etc.) ; créer un site Internet présentant l'offre de produits et services des entreprises locales indépendantes ou rejoindre une plateforme spécialisée (Mes courses pour la planète).
4. **Explorer les niches locales** pouvant donner lieu à la création d'entreprises, voire de filières locales pouvant se substituer à des productions importées.
5. **Lancer une campagne** en faveur de l'achat local en mettant en place un système de fidélisation commun aux entreprises membres.
6. **Mettre en place une démarche de progrès** commune reprenant les priorités et valeurs du réseau.
7. **Mettre en place une monnaie locale** est un excellent outil de sensibilisation des clients.

Quelles structures peuvent vous aider ?

Atelier

Vous avez un projet pour entreprendre autrement ? L'Atelier - Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire - vous accueille, dans le 10^e arrondissement de Paris, pour vous orienter et simplifier vos démarches.

<http://www.atelier-idf.org>

La Maison des associations de solidarité de l'Ile-de-France

www.mas-paris.fr

Le réseau REEL34

Il a pour rôle de relier, sensibiliser et promouvoir les entreprises locales qui ont décidé de contribuer au développement d'une économie locale vivante et durable. Il a établi une charte qui assemble les membres autour de valeurs et d'objectifs partagés

<http://www.reel34.net/>

Mes courses pour la planète

Le guide pratique en ligne de la consommation responsable (Mes courses pour la planète)

<http://www.mescoursespourlaplanete.com/>

ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, qui participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable, pourra vous aider dans vos démarches

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?id=11433&m=3&cid=96>

ADD Europe

Pour la création et l'animation de réseaux

<http://www.addeurope.net/>

Quelques lectures :

«**The Small-mart revolution: How Local Businesses Are Beating the Global Competition**», Michael H. Shuman, Ed. Berrett-Koehler Publishers, 2006

«**Vivre autrement, l'économie sociale et solidaire en Ile-de-France**», Alternatives Economiques H-Série Pratique

Ils l'ont fait !

«*Lancée fin 2006, l'association REEL 34 est aujourd'hui composée d'une soixantaine d'entreprises. En créant ce réseau nous avons réalisé à quel point les entrepreneurs qui sont alignés sur ces valeurs se sentent moins isolés et peuvent, du coup, lancer des projets avec d'autres. Par ailleurs, le fait de s'appuyer sur les uns et sur les autres a amélioré la qualité des prestations.*»

Franck Cescato, membre du REEL34.



REVÉGÉTALISER L'URBAIN



En ville, les espaces verts sont très prisés. Et pour cause : calme et air pur ne font plus partie de notre quotidien. Revégétaliser l'urbain, c'est remettre la nature au cœur de la ville. Cours, bords de fenêtre, murs et toits, terre-pleins, sont autant d'espaces dans lesquels nous pouvons réintroduire une biodiversité qui nous reconnecte au mouvement naturel des saisons et nous permet d'apprécier la beauté et la richesse du vivant.

Que signifie «revégétaliser l'urbain» ?

Ces espaces peuvent devenir de véritables terrains d'expérience et de sensibilisation aux questions d'environnement, mais également des lieux d'expression, d'apprentissage, de production alimentaire, etc. Souvent gérés collectivement, ces lieux deviennent de nouveaux espaces de citoyenneté.

Comment revégétaliser son quartier ?

1. Sachez d'abord que **les endroits les plus improbables** peuvent être revégétalisés. Cela peut-être fait dans son jardin ou sa cour, sur les toits, dans les terrains vagues, dans un coin de parc, sur les balcons, terrasses et appuis de fenêtre, les accotements, et même en appartement. Ouvrez grands les yeux et vous découvrirez toutes sortes d'espaces disponibles autour de chez vous. Pourquoi pas les occuper pacifiquement avec de petites plantations ?
2. Le **jardin partagé** peut être une bonne manière de revégétaliser son quartier. C'est un lieu de vie ouvert sur le quartier qui favorise les rencontres entre générations et entre cultures. Il facilite les relations entre les différents lieux de vie du quartier : écoles, maisons de retraite, hôpitaux. Mais où trouver un jardin partagé près de chez soi ? Le jardin partagé trouve souvent sa place sur un terrain de la ville, mais peut aussi être constitué sur un autre terrain (bailleurs sociaux, etc.).
3. Et si cette revégétalisation touchait aussi **nos écoles et nos entreprises** ? On peut remplacer les pelouses par une jachère fleurie, un verger ou un potager. Ils favoriseront la présence des oiseaux et des insectes essentiels à la biodiversité.
4. Le mouvement de la **Green Guerilla** né dans les années 70 à New York vise à récupérer des friches urbaines et les transformer en jardins. Mais vous pouvez aussi vous munir de graines et les semer dans des endroits improbables : les bacs à fleurs vides, les terrains vagues, etc. À Rennes et à Troyes, on végétalise les murs, à Paris, on plante aux pieds des arbres, à Brest, on jardine dans des bidons, inspirez-vous des initiatives existantes !

Quelles structures peuvent vous aider ?

JTSE

Réseau du Jardin dans Tous Ses Etats est un réseau d'acteurs nationaux travaillant depuis 1997 à promouvoir et développer la dynamique des jardins partagés
<http://jardins-partages.org/>

Jardinons ensemble

Le portail des jardins partagés et d'insertion en Ile-de-France : jardinons-ensemble.org

Jardins et Potagers Urbains

C'est un blog qui promeut l'écologie urbaine en proposant des concepts innovants de jardinage urbain
<http://jardinpotagerurbain.wordpress.com/>

Ekopédia

http://fr.ekopedia.org/Revégétaliser_l'urbain

Communauté de communes

Les collectivités peuvent vous aider à mettre en place des projets qui revégétalisent la ville, notamment en vous prêtant un terrain pour faire un jardin partagé.

Quelques lectures :

«**La guérilla jardinière**», Richard Reynolds, Ed. Yves Michel

«**Solutions locales pour un désordre global**», Coline Serreau, Ed. Actes Sud

Ils l'ont fait !

«En créant "Parcelles de terre, Passerelles sociales", qui est un jardin partagé à Paris, nous avons eu de belles surprises. L'ouverture du jardin à une très grande diversité de publics permet de créer des passerelles et des collaborations fécondes, notamment entre des professionnels du travail social et le secteur de l'environnement. Au fond, nous ne faisons «que jardiner», mais cela peut avoir un impact énorme, par rebond, sur plein d'autres champs de la vie d'une personne, d'un groupe, ou d'un territoire.»

Kafui Kpodéhoun, de l'association Culture(s) en Herbe(s) qui a mis en place Parcelles de terre, Passerelles sociales. Culture(s) en Herbe(s) : www.culturesenherbes.org



CRÉER UNE AMAP



L'AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Son objectif principal est de mettre en lien paysans et consommateurs, afin de créer un partenariat pour permettre aux premiers de vivre de leur production et de pérenniser leur métier, et aux seconds d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité.

Le principe est simple :

Chaque semaine, l'agriculteur s'engage à livrer à chaque membre de l'AMAP un « panier » de fruits et légumes de saison de sa propre production, cultivés localement et vendus à un

juste coût. Il est aussi possible de créer une AMAP pour du pain, de la viande, du poisson, du fromage, du miel... Les membres de l'AMAP s'engagent à préacheter en début de saison une partie de la production pendant une durée qui peut aller de six mois à un an (en fonction de la saisonnalité et des types de produits). Cela permet à l'agriculteur de préfinancer sa production, ce qui est une vraie sécurité pour lui, compte tenu notamment des aléas naturels.

Chaque membre acheteur s'implique dans le fonctionnement de l'AMAP et s'engage à participer à des activités communes, comme des visites à la ferme, afin de (re)découvrir notamment les processus de production agricole et la vie de l'agriculteur.

Comment créer une AMAP ?

- 1. Constituer un groupe** pour démarrer le projet. Les AMAP tournent autour de 60 adhérents. Mais on peut commencer à 6 ! En fait, tout dépend de la volonté de l'agriculteur et de la taille de son exploitation. En fonction du nombre d'adhérents, il continuera ou non en parallèle ses autres activités (marchés, grandes surfaces, etc.). L'augmentation peut être progressive. Mais pas d'inquiétude, la plupart des AMAP ont une liste d'attente d'adhérents !
- 2. Formaliser le projet.** Cela se fait avec l'aide du réseau régional des AMAP, CREAMAP ou à défaut avec Alliance Provence, qui vous aidera dans les étapes suivantes.
- 3. Recruter des adhérents.** Cela peut se faire via les amis et voisins, en mettant une annonce à la mairie, à l'école, dans la presse locale, mais aussi via le réseau AMAP, les réseaux associatifs locaux, etc.
- 4. Rechercher un producteur local.** Le réseau, mais aussi les filières biologique et paysanne, peuvent vous aider. Il doit pratiquer une agriculture écologique proche du bio ou ne pas être réticent à s'y mettre progressivement (un délai lui sera octroyé). Parfois, il sera nécessaire de trouver des terres à proximité de votre commune, si besoin avec l'aide de la commune, qui, rappelons-le, détermine les zones agricoles de son territoire, ou avec l'aide d'associations (comme Terre de Liens).
- 5. Constituer une association** loi 1901. Cette structure juridique est nécessaire, car plusieurs contrats vont être signés : un contrat entre l'AMAP et l'agriculteur, qui définit votre relation, les produits, leur nature, leur prix, les livraisons, etc.; et un contrat entre l'agriculteur et chaque adhérent, afin de définir la période d'engagement, le mode de paiement, etc.

Quelles structures peuvent vous aider ?

MIRAMAP

Mouvement Inter-régionale des AMAP
<http://miramap.org/>

Site National des AMAP

<http://www.reseau-amap.org/>

L'association CREAMAP France

Centre de Ressources pour l'Essaimage des AMAP en France. Son objectif est l'essaimage du concept sur tout le territoire national.
<http://www.amap-france.fr/>

L'association Alliance Provence

Première structure créée en France (en 2001) dans le but de développer le concept des AMAP en Provence. Vous trouverez notamment sur son site un kit de création des AMAP ainsi que la charte des AMAP.
<http://allianceprovence.org>

Le réseau des AMAP de votre région

<http://www.amapreseau-mp.org>

Le site de Colibris

Il répertorie les AMAP françaises, dans sa rubrique «Des acteurs près de chez vous», ainsi que les projets de création d'AMAP dans la partie Projets.

Les filières biologique et paysanne

Elles peuvent vous aider à trouver un producteur répondant à leurs critères.

Votre commune

Elle peut vous aider à la création d'une AMAP, fournir un local, etc. Elle peut aussi aider à l'achat de terres pour l'installation d'un agriculteur (rappelons-le, la commune est maître de la détermination des zones agricoles de son territoire). C'est le rôle aussi de Terre de Liens, projet associatif qui aide à trouver et à financer des terres agricoles, ou le Cata33, collectif pour l'achat de terres en Gironde.

D'autres collectivités locales peuvent trouver un intérêt à soutenir votre projet. Par exemple, le conseil régional d'Ile de France soutient le réseau des AMAP d'Ile de France.

Quelques lectures :

«Manger local», de Lionel Astruc et Cécile Cros, Collection Domaine du Possible, Éditions Actes Sud-Colibris.

«Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?», de Claire Lamine et Natalie Perrot, Éditions Yves Michel.

«L'histoire de la première AMAP, soutenir les paysans pour se nourrir durablement», de Denise Vuillon, Éditions L'Harmattan.



DÉVELOPPER UNE CEINTURE MARAÎCHÈRE AUTOUR DES VILLES



En cas de pénurie de pétrole, Paris ne disposerait que de quelques jours d'autonomie alimentaire : en effet, seuls 20% de l'approvisionnement alimentaire en Ile-de-France viennent de la région parisienne. Pourtant, encore au XIX^e siècle, l'approvisionnement des villes en denrées alimentaires était assuré par une agriculture de proximité formant une ceinture maraîchère autour des centres urbains. Ces ceintures constituées de maraîchers, de vergers et d'élevage pour le lait, assuraient l'accès aux citadins à ces denrées périssables indispensables. Aujourd'hui ces ceintures ont disparu sous le béton de l'étalement urbain pour être remplacées par un

va-et-vient incessant de camions et d'avions venant des quatre coins du monde. Si bien que la frange qui sépare l'espace urbain de l'espace rural a pris des proportions sans commune mesure avec ce qu'étaient les limites urbaines du XIX^e siècle.

Face aux dérives de l'agro-industrie, de nombreuses villes réfléchissent à retrouver une agriculture nourricière à proximité de la ville. Déjà, plusieurs villes européennes en ont fait l'expérience : Totnes, Munich.

Comment construire une ceinture maraîchère autour des villes ?

1. **Identifier, créer une demande.**
2. **Stimuler l'offre** en accompagnant les producteurs.
3. Mettre en place la logistique nécessaire pour le lien entre ceinture maraîchère, souveraineté alimentaire locale et qualité des produits.
4. **Travailler en partenariat avec le service juridique de la ville** et le service des marchés publics.

Quelles structures peuvent vous aider ?

Villes en transition

Villes en transition est un mouvement qui incite les citoyens d'un territoire (village, commune, ville ou quartier d'une ville) à prendre conscience du pic pétrolier, de ses profondes conséquences, et de l'urgence de s'y préparer en mettant en place des solutions alternatives. Parmi elles, la mise en place de ceintures maraîchères.

<http://villesentransition.net/>

Terre de liens

Terre de liens encourage l'installation de paysans et le développement d'une agriculture biologique en accompagnant des porteurs de projet pour l'accès au foncier en milieu rural et périurbain. Elle concourt ainsi à la création d'activités écologiquement responsables et socialement solidaires.

<http://www.terredeliens.org/>

Fédération Nationale des Agriculteurs biologiques

La fédération nationale des agriculteurs biologiques organisées en fédérations régionales peuvent vous mettre en contact avec des agriculteurs bio dans votre région.

<http://www.fnab.org/>

Quelques lectures :

«**Entre ville et agriculture, une proximité à reconstruire**», Roland Vidal, Métropolitiques, avril 2011.

«**L'autosuffisance agricole des villes, une vaine utopie ?**», André Fleury & Roland Vidal, La Vie des idées, juin 2010

Ils l'ont fait !

«Il existe depuis plus de 50 ans à Rodez ce qu'on appelait des «jardins ouvriers», mais ces derniers n'étaient pas vraiment pris en charge par la ville. Lorsque j'ai été élue en 2007 nous avons décidé de faire un réel partenariat avec ces jardins et de rentrer dans une logique écoresponsable. Nous avons donc signé, avec les jardiniers une charte écoresponsable. Ainsi, ils se sont engagés à réduire l'utilisation de pesticides, à utiliser les desherbeurs thermiques que nous leur avons fournis, à mettre en place des composteurs, etc. Grâce à ces jardins, les habitants de Rodez peuvent cultiver leurs propres légumes, rencontrer et échanger avec leurs voisins et initier les enfants à l'agriculture. Nous sommes en train de travailler sur un troisième site qui permettra d'agrandir la ceinture verte autour de Rodez et d'y installer un agriculteur».

Marie-Claude Carlin, élue écologiste adjointe au développement durable à la mairie de Rodez et au Grand-Rodez.

« L'introduction du bio dans les cantines a été assez simple à mettre en place. En revanche, mon deuxième engagement de campagne s'est avéré plus compliqué à réaliser. Nous nous sommes trouvés face à une impossibilité technique de servir plus de produits et légumes frais, de saison et locaux car la cuisine centrale n'est pas équipée d'une légumerie[1]. De plus, les légumes servis aujourd'hui ne proviennent certainement pas de la ceinture maraîchère de Toulouse. A partir de là, il fallait étudier la transformation de la cuisine centrale pour y intégrer une légumerie où seraient préparés des légumes 100% frais et locaux, et engager une remise en fonction de la ceinture maraîchère autour de la ville. Ainsi, le projet de (re)développement de la ceinture maraîchère autour de Toulouse est apparu au travers de mon travail à la délégation restauration scolaire.

Plusieurs obstacles se sont dressés au fur et à mesure du montage du projet. Il faut notamment faire face à la friolité de certains acteurs à faire bouger les choses. Nous sommes par exemple confrontés aux grandes structures dont les intérêts économiques divergent. C'est une source d'inhibition pour les élus qui ne seraient pas convaincus à cent pour cent par le projet.

Pourtant, les avantages sont nombreux. La réhabilitation des terres autour de Toulouse en ceinture maraîchère aura des répercussions positives à plusieurs niveaux. Ce projet permettra de redynamiser l'économie toulousaine et d'aller au-delà en développant une autre économie, plus locale. En maintenant l'agriculture périurbaine, on encourage les filières courtes, sans intermédiaires superflus.

De plus, la remise en route de la ceinture maraîchère incitera des producteurs à se réinstaller. Ainsi on peut espérer réduire le taux de chômage, si on se laisse imaginer qu'une bonne partie des chômeurs d'aujourd'hui sont les agriculteurs d'hier. La mise en place de la ceinture maraîchère serait alors une réponse au chômage actuel.

Sur un autre plan, celui de la santé, environnementale mais aussi sociale, la construction d'une ceinture maraîchère contribuerait à revaloriser l'agriculture vivrière ; manger le fruit de son travail n'est-ce pas là une récompense estimable ?

A ce jour, le projet est finalisé, il n'a plus qu'à être validé.

La transformation de la cuisine centrale a été étudiée et la faisabilité de la création d'une légumerie a été conduite par un groupe d'étudiants de master 2 (Master Alimentation/ Parcours Management et Ingénierie en restauration collective, Université de Toulouse 2, CETHIA (Centre d'Etudes du Tourisme, de l'Hôtellerie et des Industries de l'Alimentation) puis certifiée par un bureau d'études. De plus, il a été confirmé que des personnes handicapés pourraient être employées à la cuisine centrale et que le travail à la légumerie constituerait une activité à la fois adaptée et suffisamment stimulante. »

Élisabeth BELAUBRE, Adjointe au Maire de TLSE en charge de la restauration scolaire - Environnement/Santé.

METTRE EN PLACE DES COMPOSTEURS COLLECTIFS



Face à une augmentation constante de production globale des déchets ainsi qu'aux centres de traitements de déchets qui arrivent à saturation, le compostage collectif constitue une alternative.

Comment mettre en place des composteurs collectifs ?

1. **Constituer un groupe** qui sera chargé de mettre en place le projet et de sensibiliser la population en organisant, par exemple, une soirée-débat, une campagne d'affichage, des cours sur le compostage, etc.
2. **Définir les endroits** où seront installés les composteurs : ils peuvent être au pied des immeubles, dans les écoles, les restaurants, etc. Mais assurez vous que l'emplacement du bac soit dans un lieu discret, inaccessible aux animaux, abrité du vent et à l'ombre.
3. **Etablir le nombre de foyers participants et la liste des acteurs concernés** : les riverains, le gardien, le syndic, le bailleur social, le cuisiner ou encore les acteurs locaux qui peuvent se sentir concernés par cette action (associations, responsables des espaces verts, etc.)
4. **Prévoir d'indiquer** en permanence à proximité du compost ce qui se composte (déchets organiques humides et secs en alternance) et qui ne se composte pas (plantes malades, viande, poisson, produits laitiers, agrumes, etc.).
5. **Organiser la répartition du compost** entre les usagers au bout de 10 à 12 mois : ils peuvent l'utiliser comme engrais pour leurs jardinières, le jardin de la résidence en accord avec le bailleur ou la co-propriété ou encore se rapprocher d'un jardin partagé.

Quelles structures peuvent vous aider ?

L'ADEME

Propose un guide sur le compostage collectif disponible sur leur site Internet
<http://www.ademe.fr>

INRS

L'Institut national de recherche et de sécurité permet de bien comprendre les processus biologiques du compostage.
<http://www.ete.inrs.ca/pub/caps/INRSci08-03.pdf>

Le compostage c'est facile

Le site explique toutes les techniques de compostage.
<http://www.compostage.info>

SOMERGIE

Communication sur le tri et le recyclage des déchets ménagers expliquant le principe du composteur individuel.
<http://www.somergie.fr/html/infopratiques/composteurs.htm>

La source composte

Expériences de compostage collectif en pied d'immeuble en Vendée.
<http://lasourcecomposte.over-blog.com/>

La société coopérative et participative

<http://www.eisenia.coop/>

Projet européen de gestion des déchets organiques

<http://www.miniwaste.eu/>

Quelques lectures :

«Compost et paillage au jardin», Denis Pépin, Terre vivante, 2006.

«Aujourd'hui les Composts», Dominique Soltner, collection Sciences et Techniques Agricoles, 2005

Ils l'ont fait !

« Ce projet est tout d'abord parti d'une volonté politique et du projet Miniwaste. Il y avait également un souhait de démontrer que le compostage en pied d'immeuble fonctionne y compris dans les grandes villes.

Les sites de compostage collectif peuvent être mis en place sous deux conditions :

- présence d'un espace vert suffisant
- engagement d'au minimum 20% des logements

Une fois ces deux conditions réunies, notre prestataire, la SCOP EISENIA, prend contact avec la personne référente et le syndic ou bailleur afin de valider le site.

Une réunion de présentation du projet est ensuite proposée à l'ensemble des habitants. A la suite de cette réunion, les habitants souhaitant s'engager dans la démarche de compostage se font connaître auprès d'Eisenia. Le choix de l'emplacement du site est également fait à ce moment.

Le site est ensuite aménagé par un prestataire de Rennes Métropole et l'inauguration est programmée. Lors de l'inauguration, les bio-seaux sont distribués et les volontaires signent une charte de participation. Le matériel type fourche est mis à disposition par le syndic/bailleur. Le site est suivi par la société Eisenia durant la durée d'un cycle de compostage (environ 12 mois).

A l'issue du suivi, une remise de clef est programmée, le site est dit «autonome». »

Cathy LE COZ, Service valorisation des déchets ménagers, technicienne «prévention déchets organiques» à Rennes Métropoles



UTILISER LA COMMUNICATION NON VIOLENTE DANS UN GROUPE



Qu'on soit en entreprise, en milieu scolaire, dans une association ou dans un cadre familial, la communication fait souvent défaut et dégénère en rapport de force. Face à ce constat, Marshall B. Rosenberg a initié un processus de communication inspiré notamment des travaux des psychologues Carl Rogers et d'Abraham Maslow, ainsi que des religions orientales et a donné naissance à la Communication Non Violente.

Comment mettre en place la Communication Non Violente ?

La CNV se vit sur deux plans:

le premier, fondement de la démarche, est l'intention de bienveillance et la recherche d'une qualité de relation
le deuxième, concret, est une façon de communiquer qui sert cette intention
Elle est constituée de quatre étapes :

1. **Observation des faits, de façon neutre** : la CNV recommande de parler de faits concrets pour décrire les événements plutôt que de juger ou d'interpréter.
2. **Identification et expression des sentiments** : la CNV invite à développer notre intelligence émotionnelle pour accueillir et exprimer toute la palette des émotions et leurs messages.
3. **Reconnaissance des besoins**, révélés par les sentiments : universels et vitaux, ils constituent un terrain sur lequel les êtres humains peuvent se comprendre.
4. **Formulation d'une demande claire**, concrète, positive et négociable : une demande ouverte, sans exigence, permet de passer à l'action pour satisfaire tous les besoins en présence.

Ce processus repose sur différentes aptitudes dont principalement : l'auto-empathie ou écoute de soi, de ses besoins, l'honnêteté ou expression de son propre vécu sans juger ni agresser quiconque, l'empathie ou accueil respectueux du vécu de l'autre et la gratitude ou capacité de célébrer les beautés de la vie et les progrès.

Exemple d'application de la CNV

Votre enfant laisse ses vêtements un peu partout dans la maison et vous aimeriez bien qu'il range un peu ses affaires. Marshall Rosenberg illustre les deux types de communication les plus fréquemment employés par deux animaux (chacal et girafe).

Le langage Chacal est basé sur la domination.

- › Utilise des formes de violence (insulte, menace)
- › Cherche à convaincre
- › Utilise des formes de manipulation : culpabilité, honte, éloge, punition, récompense
- › Insinue souvent que l'autre est la cause de ses sentiments ou réactions
- › Cherche à outrepasser la liberté de choisir (la sienne ou celle des autres)

Dans notre exemple, la demande de rangement en langage Chacal pourrait être :

«Tu es insupportable de laisser trainer tes affaires comme ça, tu n'as aucun respect pour les autres personnes qui vivent ici, tu ne penses vraiment qu'à toi... surtout que tu es le premier à trouver que c'est plus agréable quand c'est rangé, je ne te comprends pas...»

Le langage Girafe, en revanche, déploie les quatre étapes et permet à l'autre de décider, en toute liberté de répondre « oui » ou « non » à la demande exprimée :

«Lorsque tu laisses tes vêtements dans le salon [observation], je suis de mauvaise humeur [expression] car j'ai besoin de plus d'ordre dans les pièces que nous partageons [besoin précisé]. «Pourrais-tu, s'il te plaît, prendre tes affaires et les mettre dans ta chambre ?» [demande précise et concrète].

En utilisant ces quatre points et en aidant l'autre à faire de même, nous établissons un courant de communication qui débouche naturellement sur la bienveillance.

Quelles structures peuvent vous aider ?

CNV

Le site francophone sur la Communication Non Violente propose des formations, vous initie aux outils de la non-violence et publie régulièrement des articles sur la question.

www.nvc-europe.org

Thomas d'Ansembourg

Téléchargements, formations et conférences de Thomas d'Ansembourg : <http://www.thomasdanssembourg.com/fr/>

Quelques lectures :

«**La communication non violente au quotidien**», Marshall Rosenberg, Ed. Jouvence, 2003.

«**Clés pour un monde meilleur, Communication Non Violente et changement social**», Marshall Rosenberg, Ed. Jouvence, 2009

«**Les mots sont des fenêtres (ou des murs)**», Marshall Rosenberg, Ed. Jouvence, 1999

«**Cessez d'être gentil, soyez vrai ! Être avec les autres en restant soi-même**», Thomas d'Ansembourg, Les Éditions de l'Homme, -janvier 2001



CONSTRUIRE UN PLAN DE DESCENTE ÉNERGÉTIQUE LOCAL



Face aux risques environnementaux et industriels majeurs et à l'épuisement des réserves du sous-sol nous devons nécessairement revoir notre façon de consommer. Tout le monde s'accorde à dire que le pic du pétrole, puis sa raréfaction sont inéluctables. L'humanité chemine donc vers un déclin continu de l'énergie nette disponible dans des sociétés totalement dépendantes du pétrole. En effet, l'usage massif de ces ressources déstabilise le fragile équilibre de la biosphère et menace notre climat : pour revenir à une situation viable nous devons diviser par 4 ou 5 nos émissions de gaz à effet de serre et donc notre consommation d'énergies fossiles.

Qu'est-ce qu'un plan de descente énergétique local ?

Selon Rob Hopskins, fondateur des «Villes en transition», la descente énergétique est «le déclin continu de l'énergie nette sur laquelle se base l'humanité, qui est le reflet de la montée énergétique qui a pris place depuis la révolution industrielle. La descente énergétique se réfère également au scénario d'un futur dans lequel l'humanité s'est adaptée avec succès au déclin des énergies fossiles disponibles et est devenue plus locale et autosuffisante. C'est un terme privilégié par ceux qui voient le pic énergétique comme une opportunité vers un changement positif, plutôt que comme un désastre inévitable». Ainsi, un plan de descente énergétique local consiste à anticiper cette descente énergétique et ses conséquences au niveau local (quartier, commune, département, etc.) en diminuant les besoins énergétiques et en augmentant la part des énergies renouvelables.

Les villes en transitions sont pionnières dans l'anticipation du renchérissement des sources d'énergies traditionnelles en intégrant de nouveaux comportements citoyens. Ils sont à l'initiative d'un Plan d'Action de Descente Énergétique qui concrétise l'activité d'une initiative de transition à long terme.

Comment élaborer un plan de descente énergétique ?

1. Former un groupe de pilotage et reliez-vous aux associations et groupes déjà engagés et mobilisés sur la question des énergies renouvelables.
2. Faire dans un premier temps l'état des lieux de la dépendance énergétique locale, notamment aux carburants fossiles. Quels sont les besoins actuels en énergie ? Quels secteurs d'activités du territoire seraient particulièrement touchés par une pénurie de pétrole ?
3. Étudier les schémas directeurs, plans et statistiques locales ...
4. Élaborer une vision et un projet dans 20 ans, dans un contexte où il y aura beaucoup moins d'émissions de CO2 et d'énergies fossiles.
5. Établir un «rétroplanning» qui vous permettra de connaître les conditions, moyens et étapes pour réaliser la transition. Pour cela, vous pouvez utiliser les indicateurs de résiliences :
 - › l'empreinte écologique du territoire
 - › ses émissions de CO2
 - › le % d'aliments produits localement
 - › l'engagement des collectivités locales
 - › l'évolution du trafic local

- › le % d'entreprises appartenant à des locaux
- › la diffusion de la monnaie locale (si elle existe)
- › le % d'habitants travaillant localement
- › le % de produits essentiels produits localement ou à proximité
- › le % de matériaux de construction et d'énergie produits localement
- › le % de médicaments produits à proximité, etc.

Quelles structures peuvent vous aider ?

Villes en transition

Le mouvement des villes en transition propose avec son « Guide de la Transition » une description détaillée de l'élaboration d'un plan de descente énergétique local.

http://villessentransition.net/transition/pages/initiatives/les_initiatives_de_transition

Negawatt

L'association Negawatt est un groupe d'études, de propositions et d'actions pour une politique énergétique fondée sur la sobriété et l'efficacité énergétique et un recours plus affirmé aux énergies renouvelables. Son site Internet contient de nombreuses informations sur les énergies renouvelables

www.negawatt.org.

ADEME

Le Site de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) propose de nombreuses informations institutionnelles sur le sujet, conseils pratiques aux particuliers et liste des Espaces Info Énergies.

Sortir du nucléaire

Le réseau « Sortir du nucléaire » : <http://www.sortirdunucleaire.org/>

Fondation Terre Humaine

La Fondation pour Une Terre Humaine : <http://www.terrehumaine.org/>

Ils l'ont fait !

« Virage Energie Nord Pas de Calais a été créée en juillet 2006 et depuis nous menons des activités d'études, de formation, de sensibilisation et d'interpellation des décideurs. Nous voulions montrer que sortir du nucléaire est possible.

Depuis la publication de l'étude sur les énergies d'avenir en Nord Pas de Calais en janvier 2008*, nous sommes sollicités régulièrement pour intervenir afin de présenter le scénario lors de réunions publiques. Divers acteurs locaux nous contactent : ONG, étudiants, collectivités, etc. Début avril 2011, nous avons programmé une conférence sur les dangers du nucléaire et les possibilités et moyens d'en sortir ; avec les événements au Japon, nous n'avons pas tenu une mais deux conférences. Certains acteurs sont désarmés, comme les mairies. Quand nous présentons le scénario qui montre que se passer du nucléaire est possible, nous observons une évolution majeure psychologique vers le changement. Les élus ont de plus en plus d'attentes envers les énergies renouvelables.

Virage Energie est l'association de référence en matières d'énergies renouvelables en Nord Pas de Calais. Aujourd'hui, nous avons pu essaimer notre démarche et il existe quatre autres associations Virage Energie en France.

* Pour ce travail, l'association a reçu en décembre 2008 le prix européen « Solaire » 2009 décerné chaque année par l'association européenne d'experts en énergie Eurosolar. »

Témoignage M. Gildas Le Saux, coordinateur de l'association Virage Energie Nord Pas de Calais



METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COVOITURAGE



Face à la montée du prix de l'essence, les kilomètres d'embouteillages, la perte des liens sociaux, la pollution, le covoiturage est une alternative. Pourtant ce système n'a pas la côte : seuls 2 % des gens déclarent partager une voiture, alors que 70% des français utilisent leur véhicule personnel pour aller travailler.

Comment monter un système de covoiturage ?

1. **Constituer un groupe d'automobilistes et de passagers.** Vous pouvez, dans un premier temps, commencer à petite échelle en réunissant votre entourage (voisins, collègues, parents d'élèves, etc.). Cependant, vous devez vous assurer qu'il y ait suffisamment de personnes car moins il y en a, moins il y a de combinaisons possibles et cela ne permettra donc pas de répondre aux besoins des adhérents.
2. **Définir la façon d'utiliser un véhicule en covoiturage.** En fonction des besoins des adhérents, il faudra savoir si l'utilisation se fera à tour de rôle de chacun des covoiturés ou si un seul véhicule sera utilisé avec la participation des passagers aux frais de déplacement.
3. **Mettre en place un système de mise en relation** qui permettra une meilleure flexibilité, et par conséquent, la participation de nombreuses personnes. Celui-ci peut se faire sur un site Internet, par échanges de courriels ou SMS.
4. **Réaliser une campagne de sensibilisation** auprès des personnes concernées afin de vaincre les freins psychologiques du covoiturage et établir un lien de confiance.
5. **Déterminer les acteurs concernés et trouver les bons interlocuteurs.** Le covoiturage peut se faire sans les responsables publics mais ils s'avèrent souvent très utiles. Il peut s'agir du maire, de la commune ou du département. Ils peuvent intervenir dans le projet de plusieurs manières : prise en charge des actions de sensibilisation, aide logistique ou encore prise en charge du covoiturage au même titre qu'un service de transport collectif.
6. **Définir le cadre juridique à la mise en place du covoiturage.** Que vous soyez constitué en association ou non, il est conseillé d'entreprendre une action auprès des compagnies d'assureurs pour des contrats adaptés à ce type de transport. Mais le covoiturage n'entraîne pas de risques juridiques particuliers. L'organisateur de la mise en relation ne peut pas être tenu responsable en cas d'accident. Le conducteur et le passager sont soumis sensiblement aux mêmes engagements que pour un trajet hors-covoiturage. Les règles de fonctionnement se construisent autour d'une charte de bonne conduite, d'une identification des covoitureurs, du montant de la participation aux frais, etc.

Quelles structures peuvent vous aider ?

VADEME

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) soutien la mise en place de système de covoiturage en accompagnant des projets locaux de création de moteurs Internet de mise en relation et des projets de sensibilisations.

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?id=11433&m=3&cid=96>

Sites de mise en relation

www.patacaisse.com ;
www.covoiturage-France.fr ;
www.ecotrajet.com ;
www.123envoiture.com ;
www.covoiturage.com ;
www.covoiturage.fr ;
www.laroueverte.com

Le site [covoituval.org](http://www.covoituval.org) promeut notamment les modes de déplacement alternatifs à la voiture solo dont le covoiturage et anime et gère une base de données de covoitureurs.

<http://www.covoituval.org/>

Rapport d'étude «Le covoiturage en France et en Europe : état des lieux et perspectives»

Disponible en téléchargement gratuit sur le site internet du Certu

http://www.certu.fr/fr/catalogue/product_info.php?products_id=1956&langu...

Ils l'ont fait !

«Lors des grèves de 95, sur le campus de l'université de Nanterre (Haut-de-Seine) les étudiants se sont spontanément organisés et ont mis en place un système de co-voiturage. Mais il s'est peu à peu épuisé avec le retour des transports en commun. Trois étudiants ont alors décidé d'instituer le co-voiturage en dehors de situations exceptionnelles. Le succès était au rendez-vous notamment grâce à la direction de l'université de Nanterre qui a réservé le parking universitaire aux covoitureurs. 13 ans après la création de l'association Voiture & co nous avons mis en place 8 plateformes. Mais malgré une connaissance généralisée de ce système, travailler la relation de confiance reste nécessaire car la voiture reste dans nos mentalités un espace privé dans lequel on ne fait pas rentrer n'importe qui.»

Joël Gombin, responsable de Voiture&co Bougez Futé (Paris, Ile de France).



CRÉER UNE SCOP OU UNE SCIC

SCOP : Société Coopérative et Participative // SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif



Face à des actionnaires qui ne sont guidés que par le profit, aux délocalisations à répétition, à la prise de pouvoir de spéculateurs, des statuts existent pour protéger l'activité et les salariés.

Qu'est-ce qu'une SCOP ?

Les salariés sont associés et actionnaires majoritaires de l'entreprise, dont ils détiennent au moins 51% du capital social et 65% des droits de vote. Ils participent aux choix stratégiques de l'entreprise et décident du partage des bénéfices. Chaque nouveau salarié est invité à souscrire, s'il le souhaite, à une part du capital et devient alors co-entrepreneur. Ils sont égaux en droits et en devoirs quel que soit le montant du capital investi. Une partie des résultats revient prioritairement aux salariés et une autre est attribuée aux réserves de l'entreprise pour assurer la continuité de l'activité.

Depuis 1884, date des premiers chiffres disponibles, jusqu'à aujourd'hui, le nombre de Scop est passé de 51 à 1707 en 2005 puis à 1959 en 2010. Au fil de l'histoire, et malgré des périodes de repli dans les années 50 et le milieu des années 80, l'entrepreneuriat coopératif ne cesse de se développer. 75 à 80 % des Scop sont créées ex nihilo. Les autres sont issues de transmission ou transformation, voire de reprise par les salariés en cas de redressement.

Concernant les secteurs d'activité, il n'y a pas de limitation sectorielle. 50 % des Scop sont actives dans le secteur des services, 28 % dans le bâtiment et les travaux publics et 22 % dans l'industrie. Si le secteur des services est plus concerné par les créations de Scop c'est parce que ce sont des activités économiques requérant peu de capital et beaucoup de matière grise.

Qu'est-ce qu'une SCIC ?

Créé en 2001, cet autre statut permet d'associer autour du même projet des acteurs multiples : salariés, bénévoles, usagers, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers... tous types de bénéficiaires et de personnes intéressées à titres divers. Elle produit des biens ou services qui répondent aux besoins collectifs d'un territoire par la meilleure mobilisation possible de ses ressources économiques et sociales. Elle s'inscrit dans une logique de développement local et durable et favorise donc l'action de proximité et le maillage des acteurs d'un même bassin d'emploi. De plus, elle présente un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale garanti par sa vocation intrinsèque d'organiser, entre acteurs de tous horizons, une pratique de dialogue, de débat démocratique, de formation à la citoyenneté, de prise de décision collective et par sa vocation d'organisme à but non lucratif.

Quelles structures peuvent vous aider ?

L'union régionale des Scop

Elle accompagne la création, la reprise et la transformation d'entreprises sous forme Scop ou Scic. Il propose un service complet aux entrepreneurs : accueil, accompagnement dans la durée, financements, formations, échanges entre entrepreneurs, représentation auprès des pouvoirs publics...
<http://www.les-scop.coop/sites/fr/> Un site similaire existe pour les Scic : http://www.scic.coop/p193_FR.htm

Avisé

L'Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques fournit de nombreux conseils sur son site et propose plusieurs revues sur les Scic à télécharger.
<http://www.avise.org/>

L'Agence pour la création d'entreprises

Elle intervient dans le processus d'aide à la création, à la transmission et au développement des entreprises.
<http://www.apce.com/>

Copéa

Elle regroupe les coopératives d'activités pour faciliter la mutualisation des connaissances, représenter les coopératives auprès des pouvoirs publics, favoriser le développement des activités des entrepreneurs-salariés, accompagner la création et l'implantation de nouvelles coopératives d'activités et d'entrepreneurs-salariés et se doter d'outils et de moyens de communication partagés dont seule la mutualisation des coûts permet l'accès.
<http://www.copea.fr/>

Regate

C'est une structure d'apprentissage de l'entrepreneuriat qui accompagne les futurs entrepreneurs dans le développement de leur projet en utilisant des ressources collectives. www.regate.fr

Quelques lectures :

Guide juridique des SCOP, Confédération générale des Scop, 2003.

«**Pour sauver la planète, sortez du capitalisme**», Hervé Kempf, Ed. Seuil, 2009.

«**L'entreprise coopérative, une alternative moderne**», actes du colloque «Perspectives mutualistes», L'Harmattan, 2008.

«**Une Scop, c'est quoi ?**», DVD Scop Z'Images Productions, 2005.

«**La gouvernance des entreprises coopératives**», Presses Universitaires de Rennes (PUR), 2008.

Ils l'ont fait !

«Notre choix du statut Scop était délibéré et politique car la coopérative contribue au développement du secteur bio. Nous ne sommes pas dans une logique de rentabilité mais de respect des différentes parties prenantes. Travailler au sein d'une Scop modifie l'état d'esprit du salarié, car nous travaillons ensemble pour le bénéfice de tous et non pour une personne. Passer du statut de salarié à celui d'associé modifie notre rapport au travail, car nous nous sentons davantage responsable du sort de l'entreprise et par conséquent plus motivé.»

Philippe Lelong, Coopérative Atanka



CRÉER UN LIEU D'ÉDUCATION ALTERNATIF



École exclusive, contraignante, hiérarchique et compétitive : voici les constats faits par ceux qui ont choisi de créer un lieu d'éducation alternatif. Face à cela, ils souhaitent placer l'enfant au centre du système scolaire et s'adapter à lui en fonction de ses besoins et de ses capacités.

Qu'est-ce qu'un lieu d'éducation alternatif ?

En effet, l'école classique n'est pas adaptée aux véritables enjeux de demain. Les enfants d'aujourd'hui devront faire face à des mutations considérables telles que l'aggravation des taux de chômage, l'insécurité alimentaire, la fin de l'énergie pétrolière, la précarité (voire l'absence) des aides sociales et des retraites, la destruction massive des terres agricoles et des écosystèmes naturels, etc. Pour anticiper sur ces problématiques et offrir de la sécurité aux enfants, il est primordial de leur permettre d'accéder à des compétences qui permettent l'autonomie. L'agroécologie, la valorisation des ressources naturelles, l'artisanat et le travail manuel, l'acquisition de compétences pratiques et techniques visant l'économie des ressources matérielles et énergétiques, « la sobriété heureuse », sont autant de connaissances et savoir-faire essentiels à son éveil et à l'adulte qu'il sera demain, et complémentaires au programme classique.

Aujourd'hui, il existe en France près de 700 écoles se revendiquant des pédagogies dites «nouvelles». Celles-ci sont souvent inspirées des pédagogies Freinet, Montessori et Steiner.

Comment créer une école alternative ?

1. **Déterminez précisément votre projet d'école** et notamment la pédagogie que vous souhaitez développer. Il vous faudra vous former à la pédagogie choisie et pourquoi pas visiter d'autres écoles et y faire des stages.
2. **Faites une étude de marché** et choisissez un lieu d'implantation où il y a une attente de la part des parents. Renseignez-vous sur les dispositions du maire ou du conseiller municipal chargé de l'éducation à l'égard des écoles indépendantes.
3. **Formez un comité** de soutien pour commencer le travail préliminaire dans les domaines de la finance, du droit, de la gestion, etc.
4. **Choisissez la forme juridique de votre école.** Il peut s'agir d'une association de loi 1901 ou d'une entreprise.
5. **Faites la déclaration d'ouverture d'école.** Celle-ci doit être faite au plus tard quatre mois avant l'ouverture de l'école. Il faut en informer le Maire, le Procureur de la République et le Préfet. Dès réception du récépissé du maire, prévenez l'Inspection Académique du département. A défaut d'opposition, l'école est ouverte à l'expiration d'un délai d'un mois à compter du dépôt de la déclaration d'ouverture, sans aucune formalité.
6. **Préparez un business plan** qui définira précisément la manière dont va fonctionner votre école durant les cinq premières années : nombre de classes, cantine, directeur, nombre d'enseignants, matériels pédagogiques ... etc. Ce business plan vous permettra d'établir un budget précis.

7. **Choisissez le personnel** de votre école et surtout, soyez attentif à ce qu'il soit sensible à la pédagogie que vous souhaitez mettre en place. N'hésitez pas à voir avec le personnel le fonctionnement interne.

8. **Sollicitez des contributions** en garantissant le financement initial de votre projet. Il peut s'agir de dons ou de prêts. Au besoin, lancez une campagne de collecte de fonds, de sorte que le développement de votre projet se fasse au même rythme que vos rentrées financières.

Quelles structures peuvent vous aider ?

Créer son école

Le site Internet « Créer son école » est une mine d'or en informations juridiques et pratiques pour créer son école. Il propose également un annuaire des écoles indépendantes.
<http://creer-son-ecole.com/> ou <http://ecolesdifferentes.free.fr/>

Pédagogie Freinet

<http://www.icem-pedagogie-freinet.org/>

Pédagogie Montessori

<http://www.montessori-france.asso.fr/>

Pédagogie Steiner

<http://www.steiner-waldorf.org/>

Quelques lectures :

«**Des écoles pas comme les autres**», Sophie Chavenas, Édition Horay

«**Écoles différentes - Des pédagogies pour grandir et apprendre autrement**», Catherine Piraud-Rouet, Editions Fabert

«**Échec scolaire - Des solutions pour se réconcilier avec l'école**», Catherine Sanson-Stern, Editions Fabert

Ils l'ont fait !

« La base et le principe de ce projet sont proches de l'idée de Maria Montessori et consistent à développer un environnement propice aux apprentissages de l'enfant. En effet, c'est l'enfant qui va trouver par lui-même la nourriture qui lui est nécessaire pour construire sa personnalité et son savoir.

La ferme, qui fait ici partie intégrante de notre école en tant que support pédagogique, ainsi que le lieu de vie inter-générationnel ne sont que des prolongements de cette idée. Avoir un lieu de vie comme support d'apprentissage, un lieu quotidien d'évolution, enrichit considérablement l'environnement où l'enfant peut trouver de quoi satisfaire ses envies de savoir et nourrir l'énergie naturelle de croissance qui est en lui. Le potentiel de l'enfant peut ainsi se développer d'une manière créative. »

Sophie Rabhi, La ferme des enfants, Ardèche



MONTER UN HABITAT GROUPÉ



Spéculation foncière, paupérisation urbaine, crise des liens sociaux, pollution, sont autant de raisons qui ont amené des femmes et des hommes à monter un habitat groupé.

Le principe ? Se mettre à plusieurs pour concevoir et financer son logement en y intégrant des valeurs telles que la solidarité, le respect de l'environnement, le partage ou encore la mixité sociale.

Qu'est-ce que l'habitat groupé ?

L'habitat est aujourd'hui un enjeu de taille : il est responsable de près de 40% des émissions à effet de serre, il ne permet pas une mixité sociale, le cloisonnement entre des zones d'habitations et des zones d'activités nous empêche d'avoir une vie de quartier et entraîne l'inflation des transports (nous parcourons en moyenne 38 km quotidiennement). Enfin, construit en béton de Marseille à Lille, l'habitat devrait pourtant valoriser les matériaux locaux tels que le bois, la pierre ou la terre crue.

Ainsi, né en France dans les années 70, l'habitat groupé, qu'on appelait «habitat autogéré», se veut à contre-courant de l'habitat classique :

- › il est composé d'espaces privés ainsi que d'espaces communs,
- › il prône l'épanouissement de la vie sociale sans affecter l'intimité de chaque individu,
- › il nécessite la volonté de vivre de manière collective,
- › il suppose que les habitants soient les gestionnaires et les acteurs et de leur mode de vie,
- › il intègre une construction qui respecte la santé des habitants et la préservation de l'environnement et,
- › il encourage une mixité sociale et générationnelle.

Quelles structures peuvent vous aider ?

Habitat Groupé

C'est un site qui a pour objectifs de rendre visible et possible les démarches d'habitat groupé dans leur diversité et sur tous les territoires urbains, ruraux ou péri-urbains, de mettre en lien des porteurs de projets, de permettre le partage des expériences, la mutualisation des ressources et la mise en route des projets.

<http://www.habitatgroupe.org/>

Le hameau du Buis

Fort de leur expérience Sophie Rabhi Bouquet et Laurent Bouquet vous propose des formations sur l'éco-construction et la création d'écovillage, tout au long de l'année.

<http://www.hameauesbuis.com>

REPAS

Compagnonnage REPAS propose des formations à la culture coopérative qui prend la forme d'un «compagnonnage alternatif et solidaire». Elle apporte des compétences essentielles en termes de gestion de projet collectif.

<http://www.researepas.free.fr/repas-compagnonnage.html>

Oïkos

Oïkos propose un module de 5 jours sur le montage d'un projet d'habitat groupé.

<http://www.oikos-ecoconstruction.com/formations-eco-construction-ecorenovation.htm>

ADESS

ADESS Pays de Brest a fait un recensement des habitats groupés français.

<http://www.eco-sol-brest.net/L-ADESS-Pays-de-Brest-lance-ses.html>

Habiter Autrement

Le site «Habiter Autrement» offre des ressources et liens commentés sur des initiatives d'habitats et de modes de vie alternatifs

http://www.habiter-autrement.org/33_collectifs/col_ca.htm

B.A.balex

Cette association de promotion de la citoyenneté par l'accompagnement administratif et juridique des associations s'intéresse actuellement aux enjeux juridiques de l'habitat groupé.

<http://www.babalex.org/>

Atelier Blanc

Localisée à Toulouse l'association accompagne, sensibilise, et intervient dans les domaines de l'autoconstruction et des démarches participatives d'habitat.

http://www.atelierblanc.asso.fr/article.php?id_article=89

Parasol

«Participer pour un habitat solidaire» a pour mission de promouvoir et de sensibiliser à l'habitat durable et solidaire, d'une part, et d'autre part elle co-construit des services d'accompagnement des projets d'habitats solidaires.

<http://www.hg-rennes.org/>

Toits de Choix

Le site dispense des conseils et propose l'accompagnement dans le midi pour des collectifs souhaitant réaliser des projets d'habitat groupé écologique en Autopromotion.

<http://www.toitsdechoix.com/>

Éco Habitat Groupé

Comme par exemple le MHGA (Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré) a pour mission de prendre en compte les objectifs écologiques de l'habitat et d'aller vers une organisation fédérale de ce mouvement pour accroître son efficacité.

<http://www.ecohabitatgroupe.fr/>

Habicoop

Habicoop a pour mission d'accompagner la création et le développement des coopératives d'habitants. Le site de l'association regorge d'informations notamment sur les aspects juridiques.

<http://www.habicoop.fr/>

Quelques lectures :

«Vivre ensemble autrement : Ecovillages, écoquartiers, habitat groupé», Pascale d'Erm et Pierre Lazic, Ed. Ulmer, 2009

« Habitats autogérés », Mouvement pour l'habitat groupé autogéré (MHGA) (sous la direction de Philippe Bonnin), Ed. Alternatives, 1983

« Autopromotion, habitat groupé, écologie et liens sociaux : comment construire collectivement un immeuble en ville ? », Bruno Parasote, Ed. Yves Michel, 2011

« Habitat Groupé : écologie, participation, convivialité », Christian Lagrange, Ed. Terre Vivante, 2008



CONVERTIR UNE CANTINE À L'ALIMENTATION BIOLOGIQUE



Selon un rapport de l'Union européenne, la présence de pesticides a été décelée dans 49,5 % des fruits, légumes et céréales produits dans l'UE en 2006, le plus haut niveau de contamination jamais enregistré ! Face à cela, de nombreux pays ont développé le repas bio en collectivité.

Comment créer une cantine scolaire biologique ?

- Déterminer tous les acteurs concernés :** du maire, qui est responsable de la restauration collective scolaire pour la maternelle et l'école élémentaire, au directeur d'école, en passant par les parents d'élèves, le gestionnaire des achats de l'école, les cuisiniers, et les acteurs locaux de la filière biologique, chacun à son mot à dire sur un tel projet.
- Mener une enquête** vous permettra de connaître le taux de sensibilisation et donc le soutien que vous allez recevoir et les freins que vous devrez lever. Un des principaux facteurs de réussite pour une cantine bio approvisionnée localement est de vérifier que l'école ou la ville dispose d'une véritable cuisine et d'une « légumerie » (un espace où les légumes peuvent être lavés, épluchés, etc.). Si ce n'est pas le cas, il est nécessaire de s'attaquer à ce problème en premier. C'est ce qui permettra de recevoir et de cuisiner des produits frais. Beaucoup de cantines reçoivent des produits préemballés, pré cuisinés, sous-vide ou en conserve (œufs en barres, poches de jaunes d'œuf liquide, etc.) même lorsqu'elles disposent d'une cuisine.
- Créer un groupe** avec d'autres parents d'élèves partageant votre envie. Mieux vaut être plusieurs pour être écoutés.
- Rencontrer la filière biologique locale :** agriculteurs, transformateurs et vendeurs de produits biologiques sont là pour vous accompagner tout au long de votre projet. Il est fondamental d'apporter dès le départ des propositions concrètes, des études de coût, des adresses de fournisseurs, etc. Ainsi, dès la première rencontre avec les personnes concernées, vous serez à même d'apaiser les craintes et de répondre à toutes les questions.
- Présenter votre projet** à l'établissement scolaire et mobiliser les arguments pour convaincre : tous les acteurs de l'école (directeurs, enseignants, personnel de restauration, infirmière, etc.) sont garants de la réussite de la mise en place d'une cantine biologique qui concerne à la fois l'alimentation, la santé, l'éducation au goût et l'éducation à l'environnement.
- Définir ensemble les objectifs :** avec l'aide de la filière biologique locale, différentes décisions doivent être prises avec tous les acteurs concernés. Par exemple, le rythme d'intégration de produits bio dans les repas, les sources d'approvisionnement, la détermination des menus pour maîtriser les prix, les demandes de soutiens financiers à la région, la communication sur le projet, les étapes de sensibilisation des parents et des enfants, etc.
- Prévoir un volet sensibilisation conséquent pour assurer le succès et la pérennité du projet :
 - › Éduquer les enfants au goût : nouveaux produits, nouveaux saveurs, nouvelles couleurs, nouvelles recettes ;
 - › Faire redécouvrir l'origine des aliments, la relation entre agriculture et environnement, entre alimentation et santé ;
 - › Former le personnel de restauration à de nouveaux produits, techniques de cuisson, et accommodement des aliments.

Quelles structures peuvent vous aider ?

FNAB

La Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique anime et coordonne les activités des groupements d'agriculteurs biologiques et représente les agriculteurs biologistes au niveau national. Vous y trouverez la Charte nationale de la restauration collective bio. De plus, elle a créé un site dédié spécialement à la restauration collective biologique : «RepasBio.org - Des repas bio dans les restaurants collectifs».
<http://www.fnab.org/>

Nature & Progrès

Nature et Progrès réunit des professionnels (producteurs et transformateurs) et des consommateurs. Elle attribue son propre logo fondé sur une charte et un cahier des charges qui va au-delà des exigences légales en matière d'agriculture et de produits biologiques.
<http://www.natureetprogres.org/>

Bio-dynamie

Le mouvement de culture bio-dynamique et l'association Demeter France. L'agriculture bio-dynamique se fonde sur une profonde compréhension des lois de la nature et du vivant afin de la respecter au mieux dans les pratiques agricoles.
<http://www.bio-dynamie.org/organismes-nationaux-agriculture-biodynamique/demeter/demeter-accueil.htm>

WWF

Le WWF France a lancé une campagne et une enquête depuis décembre 2010 sur la promotion du bio dans les cantines scolaires
<http://www.ouiaubiodansmacantine.fr>

Vous trouverez la carte de France des cantines se fournissant en bio sur

<http://macantinebio.wordpress.com/carte-de-france-cantines-bio/>

Le Syndicat National des Entreprises Bio.

<http://www.synabio.com/>

Un plus Bio

L'Association «Un plus Bio» accompagne les personnes et les structures : élus, parents, gestionnaires, cuisiniers, professionnels de l'éducation, de la santé, du développement rural et de l'agriculture biologique.
<http://www.unplusbio.org/manger-bio/index.php>

Quelques lectures :

Des programmes existent peut-être dans votre région : cela servira de base pour votre projet. Par exemple, le programme «Manger bio et autrement à la cantine» créé par le Conseil général de l'Isère et l'Association pour le Développement de l'Agriculture Biologique (ADABio) <http://www.corabio.org/adabio>.

Également, la Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) du Gard a créé le concept Manger Bio en restauration collective, programme qui consiste à introduire l'alimentation bio dans les collèges du département en accompagnant cette démarche d'une information pédagogique. Ce programme a depuis essaimé dans toute la France. La Fondation Nicolas Hulot et la Fédération Nationale des CIVAM proposent également un « Guide pour une Restauration Collective Responsable ». <http://www.fondation-nature-homme.org/actions/alimentation-responsable/pour-une-restauration-collective-responsable>



GÉRER NATURELLEMENT SES ESPACES VERTS : POTAGER BIO ET COMPOST



La gestion naturelle de ses espaces verts a pour principe de respecter au mieux les rythmes, les logiques et les lois de la nature. Ainsi, elle favorise l'utilisation de produits issus de la nature (engrais verts, pesticides naturels...) et la pratique de connaissances ancestrales (cycles lunaires, jachère, alternance de culture, association de légumes et/ou de fleurs...). Elle exclut donc l'usage de produits chimiques nuisibles à la santé de l'homme et de son environnement. Par ailleurs, un soin particulier est apporté à l'approvisionnement en eau afin d'en limiter la consommation (paillage, goutte à goutte, récupérateur d'eau de pluie...).

Comment créer son potager bio ?

Le mois de mai est le bon moment pour commencer un potager car c'est la grande époque des semis et des plantations.

1. Avant de préparer le terrain, il convient de définir sa taille idéale. Commencer petit, il sera temps, l'année prochaine, d'agrandir la surface cultivable. **L'idéal est de choisir un endroit ensoleillé, plat et proche de la maison afin d'y accéder facilement.**
2. **Votre potager peut être en ligne, en planche, en carré ou surélevé**, à vous de choisir. Mais sachez que rectiligne, le potager conventionnel a l'avantage d'être simple à dessiner et fonctionnel, surtout si on trace deux grandes allées, en croix, permettant le passage d'une brouette, et des petits chemins menant à chaque planche. Matérialiser les voies avec des matériaux de récupération comme des briques pilés ou de l'ardoise concassée, des plaquettes de chêne, des bandes de pelouse ou tout simplement des planches ou dalles de bois. Les potagers en hauteur, très décoratifs et faciles à travailler par tous, peuvent être bordés de bois tressés, de planches ou de pierres. Les mauvaises herbes s'y ressèment moins et la terre est plus chaude. Il vous faudra ensuite connaître la terre. Il est possible de la faire analyser : des laboratoires spécialisés indiqueront, après examen, les améliorations à apporter (comme le LAMS de Claude et Lydia Bourguignon <http://www.lams-21.com/>). **Pour bien démarrer, retirer toutes les herbes, les racines, les cailloux, ensuite, crocheter puis ratisser.** Pour les cultures suivantes, on utilisera une bêche écologique qui permet de bêcher la terre sans la retourner pour ne pas perturber la vie du sol.
3. **Vous pouvez maintenant commencer à planter.** Nous vous conseillons de commencer par des légumes faciles à cultiver, comme des radis, des navets, des tomates, des salades à repiquer. Sachez aussi que cultiver des plantes aromatiques et des fleurs dans son potager est primordial, car plus il y a de diversité au jardin moins il y a de maladies et d'invasion d'indésirables.

Le compostage individuel :

Il permet de conjuguer jardinage et écologie. En effet, les déchets organiques biodégradables (alimentation, jardin) constituent un excellent apport organique pour le sol. Ils représentent 1/3 de nos poubelles. Cinq millions de français ont déjà adopté le composteur individuel.

3 étapes clés pour un bon fonctionnement :

- › Respecter le rapport carbone/azote en mélangeant bien déchets azotés (épluchures, pelouse) et carbonés (paille, petites branches).
- › Aérer périodiquement : en brassant durant 10 mn avec une fourche tous les 3 mois.
- › Humidifier régulièrement avec épluchures et herbes. Attention trop d'humidité peut engendrer de mauvaises odeurs, penser à ajouter branches, paille, papiers, carton.

Quelles structures peuvent vous aider ?

Terre Vivante

Centre écologique Terre Vivante à Mens 38 : édition livres, revue « Quatre saisons du jardinage ». Stages, ateliers. Site très complet et riche de conseils, trucs et astuces : <http://www.terrevivante.org/18-jardin-bio.htm>

Les Amanins

Centre agro-écologique des Amanins Drôme : éducation, formation, sensibilisation, conférences : <http://www.lesamanins.com/spip.php?rubrique3>

Les Jardiniers Essaimeurs

<http://www.cultivonsnosjardins.fr>

Au Petit Potager

Site d'annonces gratuites pour vendre, échanger, donner fruits, légumes, graines ; louer des potagers <http://www.aupetitpotager.fr/>

Compostage

Pour bien comprendre les processus biologiques du compostage <http://www.ete.inrs.ca/pub/capsci/INRS-ci08-03.pdf>

Guide complet sur toutes les techniques de compostage <http://www.compostage.info>

Somergie explique le principe du composteur individuel <http://www.somergie.fr/html/infopratiques/composteurs.htm>

Quelques lectures :

Revue « **Les quatre saisons du jardinage** » 6 numéros/an – 100 pages – une mine d'informations.

«**Les bonnes associations au potager**», de Noémie Vialard, Editions La vie en vert/Rustica

«**Le poireau préfère les fraises**», de Hans Wagner, Editions Terre Vivante

«**Pratiquer la biodynamie au jardin**», de Maria Thun, Editions Mouvement de Culture Biodynamique

Calendrier des semis en biodynamie (parution annuelle) de Maria Thun Ed° Mt de Culture biodynamique

«**Jardin écologique sans pesticides ni engrais**», de Eric Masson, Ed° Eyrolles

«**Soigner le jardin par les plantes**», de Philippe Delwiche, Ed° Nature et Progrès

«**Votre potager biologique**», de Vincent Gerbe Ed° Dangles

«**Une bonne terre pour un beau jardin**», de Rémy Bacher, Ed° Terre Vivante

«**Le petit livre du compost**», d'Allan Shepherd, Ed° Larousse

«**Composts, engrais et traitements bio**», de Victor Renaud Ed° Planète Jardin/Rustica

«**Comment faire son compost et ses engrais**», de Noémie Violard Ed° Rustica

«**Les engrais naturels**» (Collectif) Ed° Artémis

«**Le compost**», de Pascal Facy Ed° Eyrolles

«**Faire son compost**», de Jean-Michel Groult Ed° Ulmer



INSTAURER UNE GOUVERNANCE ÉCOLOGIQUE AVEC L'HOLACRATIE



Rapport de force, pulsions de l'égo, quête de pouvoir, autocratie : voici ce qui domine dans la majorité des groupes (entreprises, associations) de notre société. Pourtant, des modes de gouvernance existent proposant une alternative à cette façon d'être et de faire.

Qu'est-ce que l'holocratie ?

L'holocratie qui provient des mots grecs « holos » désignant « une entité qui est à la fois un tout et une partie d'un tout » et de « kratos » signifiant « pouvoir ». Il s'agit donc de donner le pouvoir de gouvernance à l'organisation elle-même plutôt qu'aux egos de ses membres. En effet, l'holocratie est un système de gouvernance qui s'appuie sur des principes innovants et opérationnels pour permettre de faire émerger l'essence, la capacité d'innovation et le potentiel collectif de l'organisation en la libérant des peurs et des ambitions individuelles.

Elle constitue une pratique pour les organisations en recherche d'efficacité et d'agilité dans leurs structures de base : organisation, processus de décision, réunions. Elle s'appuie sur :

- › **Un système de pilotage dynamique** : Avec ce système de prise de décision, l'entreprise s'ouvre à la créativité de ses membres : les individus travaillent en intelligence collective, créant un champ de conscience supérieur à la somme de ses participants.
- › **Une organisation en cercles** : L'entreprise est structurée en cercles interdépendants et auto-organisés à la manière d'un éco-organisme. Chaque cercle transcende et inclut les cercles inférieurs ; il poursuit les objectifs fixés, mesure ses résultats, s'adapte et évolue.
- › **Un système de réunion en intelligence collective** : Pour que la conscience collective de l'entreprise puisse émerger, chaque cercle doit tenir régulièrement plusieurs types de réunions : les réunions stratégiques, de gouvernance et opérationnelles qui répondent respectivement aux questions de la vision, de l'organisation et de l'efficacité.

Comment instaurer l'holocratie en organisation ?

La méthode d'organisation holocratique repose sur 3 règles :

1. Les principes de base de l'holocratie

- › Seules les tensions présentes comptent
- › Toute chose (décision, politique, rôle) peut être reconsidérée à tout instant
- › Une bonne décision est une décision « faisable » maintenant
- › L'objectif de ces principes est d'arriver aux meilleures décisions sur le long terme, en regardant toujours la direction la plus « faisable » durant les réunions et en intégrant, continuellement, de nouvelles informations au fur et à mesure qu'elles deviennent disponibles.

2. « Faciliter » les réunions

La mise en œuvre de l'holocratie implique, au minimum, la tenue de deux types de réunions : les réunions de gouvernance et les réunions opérationnelles.

Cette distinction améliore la qualité des deux processus de base d'une organisation : le processus de gouvernance (« comment s'organiser ? ») et le processus opérationnel (« que devons-nous faire ? »).

3. Structurer la structure organisationnelle en cercles semi-autonomes

Pour renforcer l'impact positif des principes et des pratiques précédents, l'holocratie introduit deux innovations importantes dans la structure organisationnelle qui permettent de fluidifier l'information et d'intégrer rapidement les changements structurels sans perdre le contrôle ou la direction de l'organisation :

- › Les cercles dynamiques ont pour particularité d'être « auto-organisés », c'est-à-dire qu'ils créent leurs propres rôles et redevabilités. Mais « auto-organisés » ne signifie pas « auto-dirigés » puisque c'est le management du cercle « supérieur » qui va définir les objectifs du cercle « inférieur », et désigner le responsable dirigeant ce cercle pour répondre aux objectifs fixés. Chaque cercle devient une unité organisationnelle extrêmement agile qui s'adapte au changement et évolue avec souplesse.
- › Les doubles liens. L'holocratie crée une division fonctionnelle entre le rôle de management dans le cercle (« lien leader ») et le rôle de représentant des intérêts du cercle auprès du cercle supérieur (« lien représentant »). Le lien leader est généralement le responsable de l'équipe et est désigné par le management du cercle supérieur. Il est responsable de produire les résultats attendus par son management et possède l'autorité de décider au sein de son cercle. Le lien leader n'est cependant pas habilité à représenter son cercle auprès du cercle supérieur car cela relève de la responsabilité du lien représentant. Cette personne est élue par le cercle, lui conférant un haut degré de responsabilité vis-à-vis de l'organisation, et rendant le cercle lui-même redevable de représenter ses besoins et ses intérêts auprès du management supérieur. La notion de double lien libère le « middle management » de tout conflit d'intérêt puisque le « lien représentant » est responsable de représenter les intérêts du cercle, ce qui laisse au « lien leader » toute la liberté de se focaliser sur les objectifs que lui a fixés son management. Cela crée un flux d'informations entre les niveaux hiérarchiques de l'organisation puisque le management est informé de ce qui se passe dans les cercles inférieurs et les collaborateurs savent que leurs intérêts sont représentés dans les instances supérieures.

Quelles structures peuvent vous aider ?

Holacracy (en anglais)

Le site Internet propose une série de documentation sur l'holocratie, ainsi que des outils qui vous permettront de mettre en place la méthode holocratique.

www.holacracy.org

IGI Partners (en français)

Igipartners.com

Quelques lectures :

«L'Entreprise Évolutive : Introduction à l'Holocratie», par Brian J. Robertson.

Ils l'ont fait !

«La nouvelle gouvernance d'entreprise nous permet de travailler au-delà de l'égo. Nous ne sommes pas dans une logique de hiérarchie pyramidale mais holocratique où les décisions sont prises collectivement. Il y a obligation de transparence, de transmission d'informations, ce qui permet à chaque membre d'être au courant de ce qui se passe et d'être acteur au sein de l'entreprise. L'instauration de l'holocratie a changé notre rapport à l'autre, à soi et notre vision de l'entreprise. Mais pour que cela fonctionne, il faut que tous les salariés soient formés à cette nouvelle approche car cela peut surprendre, voire bouleverser».

Emmanuelle Pometan, fondatrice d'Emmapom.



INTRODUIRE LA COOPÉRATION DANS LA PÉDAGOGIE



L'école publique doit être le lieu où l'on apprend les enseignements fondamentaux mais sa mission civique est également de former des citoyens libres, éclairés et lucides qui sauront faire prévaloir les exigences de la raison et de la conscience face à l'état actuel de la Terre. Une éducation dans laquelle le pouvoir de chacun est au service de tous, avec au centre la coopération, peut faire se dessiner un «demain meilleur» comme étant la réunion des forces positives et constructives dont chacun de nous est pourvu. Pourtant aujourd'hui, l'école républicaine française connaît une crise de légitimité.

Comment introduire la coopération dans la pédagogie? Transmettre la méthode:

1. Sérénité des éducateurs: Accompagner avec bienveillance et donner du sens

Offrir aux élèves la possibilité, dès l'école primaire, de s'exercer dans les apprentissages à l'échange, l'entraide, la confrontation des stratégies et l'interdépendance est, on l'a vu, impératif pour sortir des logiques de compétition et de mise en concurrence des uns et des autres. C'est pourquoi il est essentiel que les professeurs et les éducateurs soient en priorité attentifs à l'enfant afin que celui-ci puisse se doter d'une sérénité et d'une cohérence intérieure.

L'enseignant doit expliquer aux enfants comment «apprendre à apprendre»; c'est la priorité de l'école élémentaire. Pour cela l'enseignant doit multiplier les méthodes d'apprentissage, pour que tous les élèves comprennent ce qui leur est enseigné.

2. Communication Non-Violente & Résolution pacifiste des conflits:

L'éducation à la non-violence est une priorité. Elle découle de la nécessité d'éduquer au «mieux vivre ensemble». Apprendre aux élèves à s'écouter, se parler, à se respecter, à réguler positivement leurs conflits par la parole et la médiation va de pair avec l'apprentissage d'aptitudes telles que l'autonomie, l'esprit critique, la responsabilité, la coopération et la créativité. Cette éducation relationnelle permet aux élèves futurs citoyens d'apprendre le «débat démocratique», à s'affirmer sans agresser l'autre, à apprendre à user de sa liberté sans se détruire ni détruire celle de ses camarades. Le «Bien Commun» et le dialogue doivent prévaloir, dans le respect des particularités et des faiblesses de chacun.

3. Stimuler le travail d'équipe - Pédagogie coopérative

- › **Recherche individuelle:** l'élève cherche seul la solution au problème posé, avec tous les outils mis à sa disposition dans l'école. Suite à cela chacun émet des hypothèses.
- › **Echange de stratégies mentales :** l'échange coopératif entre élèves c'est la mise en commun des anciens savoirs pour rechercher et intégrer les nouveaux. La restitution des leçons s'effectue en petit groupe. L'enfant doit expliquer aux autres comment il est parvenu au résultat final. Ainsi il éclaire sa pensée pour pouvoir la retransmettre, ce qui favorise l'apprentissage réel.
- › **Débats philosophiques** pour apprendre à formuler clairement sa pensée et à écouter l'autre.
- › **Développer** des activités de partage, de solidarité, de dialogues avec leurs camarades de classe et de jeu: introduire des jeux de solidarité où l'on ne peut gagner qu'ensemble, de stimuler le travail d'équipe, de s'entraîner à l'éthique du débat.
- › **Allier** savoirs, savoir-faire et savoir-être, pour aider les jeunes dans la construction de leurs compétences.

Quelles structures peuvent vous aider ?

École nouvelle

L'École Nouvelle d'Antony (ENA)

<http://www.ecolenouvelle.fr/2009/CMSMS/>

L'école des Colibris

Aux Amanins 26400 - La Roche-sur-Grâne

<http://www.lesamanins.com/>

École Nouvelle de la Rize

A Lyon

<http://www.ecoledelarize.org/>

Quelques lectures :

«Coopérer pour apprendre plus et mieux», Jacques Keable

<http://www.education.csq.qc.net/sites/1673/documents/publications/cooperer.pdf>

«L'apprentissage coopératif», Alain Baudrit, Ed. Bruxelles: De Boeck, 2005

«Pédagogie de la coopération : rencontres et perspectives», Yviane Rouiller et Katia Lehraus (dir.), Ed. Berne : Peter Lang, 2008

«Eduquer. Pour la vie!», Charles E. Caouette, Les éditions Ecosociété, 1997

«Elever la conscience humaine par l'éducation», Pierre Demers, Ed. Presses de l'Université du Québec, 2008

«L'humanité, de l'obscurité à la lumière», Pierre Demers, Ed. Presses de l'Université du Québec, 2011

«Lettre aux grandes personnes sur les enfants d'aujourd'hui», Philippe Meirieu, Ed. Rue du Monde, 2009

«Ajouter aux compétences: Enseigner, coopérer et apprendre au post-secondaire», Jim Howden et Marguerite Kopic, Montréal-Toronto: La Chenelière/McGraw-Hill, 2000

Quels enfants laisseront nous à la planète? Film réalisé par Anne Barth à l'école des Amanins pendant l'année scolaire 2009-2010

Ils l'ont fait !

« Professeur des écoles depuis de nombreuses années et formatrice en écologie relationnelle, le site des Amanins [écovillage] m'offrait une opportunité de mettre en pratique la pédagogie de coopération. L'idée de faire une école au centre d'une ferme écologique permettait d'allier les richesses d'un lieu de travail avec le besoin de l'école de s'ouvrir au monde pour donner du sens aux apprentissages. La spécificité de l'école du colibri est que l'on accompagne la pédagogie d'une véritable éducation à la coopération. Nous nous sommes rendus compte, en tant qu'adultes, que la coopération était un savoir faire qui demandait des compétences relationnelles que nous ne connaissions pas forcément. Nous avons vu que des outils coopératifs nous étaient indispensables pour bien travailler ensemble. Du coup nous avons décidé de les enseigner aux enfants afin qu'ils puissent une fois adulte les réutiliser. »

Isabelle Peloux, de l'école du Colibris, Aux Amanins (26400)



CRÉER UN MARCHÉ DE PRODUCTEURS BIO ET LOCAUX



Acheter directement aux producteurs permet de mieux comprendre ce que nous trouvons dans notre assiette, comment cela est produit et par qui. Toutefois, s'il faut faire le tour des fermes pour faire ses courses, cela n'est ni pratique, ni écologique !

Comment mettre en place un marché de producteurs bio et locaux ?

1. **Identifier** en premier lieu les marchés de producteurs bio et locaux qui existent déjà. Prendre contact éventuellement avec eux, ils auront probablement des conseils pertinents.
2. **Définir les critères** de sélections : distance, labels...
3. **Prendre contact avec les producteurs bio et locaux** pour voir si le projet correspond également à leurs attentes et les intégrer pleinement dans la démarche. Peut-être travaillent-ils déjà sur un tel projet ?
4. **Solliciter les élus de la commune** pour mettre en place un nouveau marché municipal. En parallèle, il ne faudra pas omettre de consulter les associations de commerçants de la ville, les commerçants « bio sédentaires » pour que tous soient impliqués dans la dynamique du projet. Cela garantira un meilleur accueil du projet par la population et en mairie. C'est ensuite une délibération du conseil municipal qui statuera sur la mise en place du marché. Il est normalement possible d'organiser « soi-même » un marché dans l'espace public. Pour cela, il est nécessaire d'obtenir une autorisation municipale qui déclenche généralement les mêmes consultations. Enfin, s'il est organisé sur un terrain privé, il est important d'en informer les commerçants bio de la commune. Ils apprécient généralement les initiatives visant à développer la consommation de produits bio et pourront être des relais d'information précieux sur le marché.
5. **Choisir le lieu et la date** en fonction des marchés pré-existants. Pourquoi pas ne pas envisager un marché en soirée ? Se renseigner sur les contraintes de vos producteurs (un marché le lundi matin leur impose de travailler le dimanche...).
6. **Communiquer** largement sur ce nouveau marché pour que les consommateurs soient au rendez-vous, cela conditionnera la pérennité du marché. Penser à l'affichage municipal, la presse locale, des affiches sur les autres marchés, le réseau bio local... Signaler également le marché sur la carte des acteurs de la bio en France réalisée par Colibris, Mouvement pour la Terre et l'Humanisme et Le Marche Citoyen.
7. Et pensez à **organiser la collecte des déchets** à la fin du marché (à Concarneau par exemple, chacun ramporte ses déchets).

Quelles structures peuvent vous aider ?

Le Mouvement Colibris en partenariat avec Le Marché Citoyen

Ensemble nous avons développé une carte de France des acteurs de l'agriculture bio France www.colibris-lemouvement.org/ensemble/acteurs-et-projets-pres-de-chez-soi

La Fédération des Marchés des Producteurs de Pays

La fédération a identifié les marchés existants partout en France www.marches-producteurs.com/la-marque-36-3

L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

Elle propose une carte des fermes et exploitations en France sur le site <http://www.bienvenue-a-la-ferme.com>

Ils l'ont fait !

« L'idée de monter un marché bio a émané de Monsieur le Maire (Noël Mamère), très porteur d'idées dans le domaine du bio et du développement durable. De plus, cette initiative voulait également répondre à une demande qui faisait jour depuis plusieurs années sur des produits spécifiquement bio. Nous avons fait un appel à candidatures, en s'appuyant sur le réseau des AMAP de Bègles et sur l'association BIO AQUITAINE qui répertorie l'ensemble des producteurs et commerçants de ce secteur.

Pour le lancement du marché bio, nous avons organisé une campagne qui s'est étendue en dehors de la ville et utiliser tous les moyens publicitaires dont nous pouvions disposer. L'Espace bio a ouvert le 5 septembre 2007. Aujourd'hui, nous continuons à faire la promotion de cet Espace dans le journal « Sud-Ouest » et tous les mois dans la gazette de la commune.

Un tel marché rappelle à notre inconscient collectif que la première activité humaine est l'agriculture, et que nous sommes donc tous d'origine paysanne. Le fait de manger des produits naturels, simples, de saison, cultivés dans la région, nous ramène à nos origines, dans un temps pas si lointain, où les marchés de campagne étaient le lieu de rassemblement des cultivateurs et éleveurs qui vendaient le produit de leur travail.

Enfin, cela permet d'encourager les producteurs locaux (qui ne sont pas labellisés bio mais fonctionnent en agriculture raisonnée). Les producteurs locaux, bien qu'ils aient une gamme de produits plus limitée, ont une clientèle plus constante, et même, des clients attirés.

C'est une expérience à tenter partout ! »

Témoignage Mme Hélène FOUQUET, Service Affaires Publiques - mairie de Bègles



RÉGULER LE POUVOIR DANS LES ORGANISATIONS



Nous sommes quotidiennement plongés dans des groupes et des institutions qui peuvent être soit dynamisants, soit destructeurs. La personnalité de leurs membres ne suffit pas à l'expliquer. Les structures et les règles de fonctionnement de l'organisation influencent à notre insu les comportements et les relations humaines. Face aux rapports de force, aux égos individuels et aux relations pyramidales que connaissent les organisations, trouver une alternative aux modes de gouvernance actuels et réguler le pouvoir dans les organisations sont des enjeux de taille. La sociocratie, qui s'applique à toutes les formes d'organisation, est une alternative.

Comment partager le pouvoir et transformer les relations entre humains ?

Il est intéressant de superposer à la structure d'exécution, une structure de prise de décision qui respecte certaines règles : le cercle sociocratique comme lieu de prise de décision ; le consentement (et non consensus) comme mode de prise de décision ; le second lien entre deux niveaux hiérarchiques ; l'élection sociocratique sans candidature préalable. Vous trouverez l'explication de ces 4 règles ci-dessous. La mise en œuvre de ces principes rétablit la communication du bas vers le haut de l'organisation, et fait passer les buts communs devant les intérêts particuliers.

Comment instaurer la sociocratie en organisation ?

La méthode d'organisation en cercles sociocratiques repose sur quatre règles issues de la cybernétique (théories des systèmes de contrôle/commande) :

- 1. La prise de décision par consentement :** Le consentement signifie l'absence d'objection motivée par des arguments valables. En d'autres termes, aucune décision d'ordre politique (qui affecte le fonctionnement de l'unité ou l'organisation du travail) ne sera prise si un des membres y oppose des objections raisonnables. Lorsque toute objection est levée, la décision est validée.
- 2. Le cercle :** Le cercle est le groupe d'individus constitué en vue de réaliser une fonction clairement identifiée ; il est un sous-système de l'organisation et inclut le responsable de ce sous-système. Il établit ses propres règles de fonctionnement sur le principe du consentement de ses membres et est maître de l'exécution, de la mesure et du contrôle de son processus. Aucun cercle n'a pour autant une autonomie totale : chacun doit tenir compte des besoins des cercles supérieurs (représenté par le responsable de l'unité) et inférieurs (représenté via les doubles liens). Le cercle de plus haut niveau, correspondant au cercle de direction, doit représenter l'environnement de l'organisation le plus vaste possible : investisseurs, clients, cadres, représentants légaux, politiques, etc.
- 3. Le double lien :** Un cercle est relié à son cercle supérieur par deux personnes : le responsable de l'unité et un membre délégué (choisi par consentement). Ces deux personnes sont membres du cercle supérieur (double lien).
- 4. L'élection des personnes par consentement :** Le choix et l'affectation des personnes dans une fonction ou la délégation d'une tâche s'effectue par consentement. Chaque participant écrit le nom de la personne qu'il choisit sur un papier. L'animateur du cercle regroupe les papiers, lit chaque proposition en demandant à la personne de motiver son choix. Une fois que tout le monde s'est exprimé, un deuxième tour est réalisé pour savoir si certains, suite aux motivations énoncées, souhaitent changer de choix. Plusieurs tours peuvent être nécessaires et, lorsqu'il n'y a plus d'objection pour un candidat, celui-ci est sélectionné.

Les principes de la méthode sociocratique sont simples à comprendre intellectuellement, mais c'est autre chose de les vivre ! Pour y parvenir, on ne peut faire l'économie d'un développement des personnes et des organisations. L'expérience nous apprend que ceux qui veulent rendre leur organisation sociocratique cherchent en fait à consolider et approfondir des pratiques empiriques déjà présentes. Ce qui change avec ce travail de l'organisation sur elle-même, c'est que les principes sociocratiques sont graduellement intégrés par l'ensemble des membres, en les vivant. La participation aux décisions ne dépend plus du style personnel d'un dirigeant, cela devient une auto-régulation dans laquelle chacun est équivalent.

Quelles structures peuvent vous aider ?

Centre Français de Sociocratie

Il regroupe les professionnels formés à ce mode de gouvernance, et qui restent dans une démarche de perfectionnement continu. Plusieurs ont obtenu un agrément du Centre Mondial de Sociocratie, pour leurs activités de formation, de conseil ou de facilitation. Pour en savoir plus www.sociocratie-france.fr

Sociogest

C'est un cabinet canadien qui a acquis depuis une vingtaine d'années une expérience dans l'accompagnement des personnes et des organisations selon le mode de gouvernance sociocratique, dont en France et en Suisse. www.sociogest.ca

Quelques lectures :

«**Sociocracy : The Organization of Decision Making**», Gerard Endenburg, Eburon, 1998

«**La démocratie se meurt, vive la sociocratie**», Gilles Charest, Centro Esserci, 2007

Ils l'ont fait !

«*Le groupe SOLID'AIRE est un groupe économique et social dont les acteurs ont la volonté d'appliquer au quotidien les valeurs qu'il promeut. Nous avons donc cherché un mode de management innovant et créatif. Avec le directeur-adjoint, nous nous sommes formés aux bases de la sociocratie. On a donc mis en place ce nouveau mode de gouvernance de manière progressive avec les responsables des services production, finances, ressources humaines et les représentants d'équipes. En termes de résultats, la qualité relationnelle et le niveau de communication interne sont devenus excellents. Nous savons maintenant conjuguer nos intelligences respectives pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise, améliorer le bien-être des individus qui y travaillent et développer la qualité de nos services et produits.*»

Pascal Corniquet Estévez, directeur du Groupe Solid'aire.



CRÉER UNE MONNAIE LOCALE



Vous avez peut-être déjà vu un client échanger avec un commerçant de drôles de billets. Il s'agissait certainement d'une monnaie locale, c'est-à-dire d'une monnaie non soutenue par un gouvernement national et destinée à être échangée dans une zone restreinte. Les monnaies de ce type sont également appelées monnaies complémentaires. Elles prennent de nombreuses formes, aussi bien matérielles que virtuelles.

Comment créer une monnaie locale ?

1. **Constituer le noyau** des fondateurs, en veillant à avoir dans le groupe au moins un professionnel dans un secteur d'activité répondant à des besoins courants, afin de pouvoir offrir dès le départ un lieu où le paiement en monnaie locale est accepté (Une coop bio, une Amap, par exemple).
2. **Rédiger la charte** : elle précise le but et l'esprit du réseau. Elle doit être simple et courte pour être facilement mémorisée.
3. **Définir le cadre légal** : la monnaie doit circuler entre acteurs prêts à incarner les valeurs et objectifs de la charte. Ils doivent donc être adhérents d'un groupe identifiable. L'association ou la coopérative sont a priori les cadres les mieux adaptés.
4. **Définir le fonctionnement de la monnaie** :
 - › Conditions d'achat, de reconversion en monnaie nationale pour les professionnels.
 - › Adoption ou non du principe de fonte et si oui définition des périodicités et modicités.
 - › Désignation / création de l'organe d'émission et gestion de la monnaie locale.
 - › Choix du nom de la monnaie.
 - › Définition des coupures et de leur illustration.
 - › Fabrication et prévention contre la fraude.
 - › Mise en perspective d'évolution avec le temps.
 - › Modalités du placement du fonds de garanti.
5. **Définition et organisation** des éventuels fonds d'aide à des projets de développement local ou autre prévu dans le projet.
6. **Préparer la communication** : créer une plaquette d'information simple et conviviale.
7. **Définir l'action de promotion** pour le lancement de l'opération.

Quelles structures peuvent vous aider ?

Agir pour le Vivant

L'association Agir pour le Vivant, qui oriente la réflexion et les actions des professionnels, a créé en janvier 2010 une monnaie locale complémentaire, «L'Abeille»
<http://agirpourlevivant.org/>

TransverSel

C'est un site de soutien à la création de monnaies locales
<http://transversel.org>

Villes en transition

<http://villesentransition.net/>

Ekopédia

http://fr.ekopedia.org/Comment_créer_une_monnaie_locale

Quelques lectures :

«**Monnaies régionales. De nouvelles voies vers une prospérité durable**», Lietaer Bernard et Kennedy Margrit, Editions Charles Léopold Mayer, 2008

«**L'avenir de la monnaie**», Lietaer Bernard, Random House, 2001.

Ils l'ont fait !

«La création de la monnaie occitane a clairement permis de dynamiser les échanges locaux et donc le commerce de proximité, dans la mesure où l'Occitan n'est valable qu'à Pézenas. Après environ un an d'existence, il y a une cinquantaine de commerçants Piscénois (les habitants de Pézenas) qui font partie de l'opération, sur une centaine de commerçants au total dans le centre-ville.»

Jean-François Marquès, président de l'association Tat qui regroupe les utilisateurs de la monnaie Occitan sur Pézenas.

« J'avais suivi l'expérience de la monnaie SOL et j'ai voulu mettre en place la même chose en Ardèche. Mais je n'ai pas eu de soutien de la part des élus, alors je me suis lancée dans une expérience indépendante. C'est parti d'une volonté de faire autrement, de valoriser le temps d'une autre façon que par l'argent, de dynamiser l'économie locale et de redonner à la monnaie sa fonction première, celle de l'échange. Pour pouvoir utiliser «La Luciole», il faut être adhérent de l'association, qu'on soit prestataires ou consommateurs. Ainsi, les adhérents échangent auprès de l'association des euros contre des lucioles. Et nous, nous plaçons les euros à LA NEF. En un mois nous avons réussi à avoir 15 prestataires. Les gens sont sensibles à ces questions et sont curieux de voir des initiatives alternatives. Une amie m'a raconté que ça avait provoqué des échanges conviviaux dans une boutique un jour où elle payait en lucioles.

Il faut avant tout avoir la foi et avoir conscience que des petits actes peuvent avoir un impact important. Il faut être très patient, parce qu'entre l'idée et la mise en place effective de la monnaie, ça peut prendre beaucoup de temps. Et puis, il y a une question qui me semble centrale, celle du sens qu'ont nos euros dans notre compte en banque, lorsqu'on sait que la grande majorité est virtuelle. Il faut toujours garder cela à l'esprit. »

Interview de Marie-Christine Baudin, co-fondatrice de la monnaie locale «La Luciole»



METTRE EN PLACE UN PÉDIBUS



De nombreux parents emmènent leurs enfants à l'école en voiture. En 1976, près de 80% des déplacements domicile-école se faisaient à pied, contre seulement 60% en 1995. Pourtant, les distances sont souvent courtes (surtout dans les grandes villes) et peuvent facilement se faire à pied. C'est ainsi qu'est née l'idée du pédibus. Il s'agit d'un ramassage scolaire pédestre. Développé au Canada et en Australie, le principe est repris par Genève en 1999 et par Lausanne en 2001, où un réseau de 6,5 km de transports collectifs à pied est mis en place, réparti sur 15 lignes de Pédibus.

Comment mettre en place un système de Pédibus ?

1. **Constituer un groupe** de parents motivés dont les enfants vont dans la même école. Vous pouvez également intégrer à ce groupe les grands-parents ou des retraités du quartier qui voudront par la suite jouer le rôle d'accompagnateurs. Il faudra définir un coordinateur et au moins deux accompagnateurs pour 8 à 10 enfants.
2. **Déterminer tous les acteurs concernés.** Parents, enfants, école, enseignants, mairie, autorité organisatrice des transports urbains : tous devront être sollicités. En effet, il est nécessaire d'avoir leur accord et de les associer au projet. Sachez par ailleurs que plus il y aura d'enfants, plus il y aura d'accompagnateurs et mieux cela fonctionnera.
3. **Trouver les bons interlocuteurs** et notamment les élus chargés des dossiers enfance, éducation et transports, car ces derniers peuvent avoir un rôle mobilisateur et fédérateur, mais aussi technique et financier. L'école est également un interlocuteur majeur car elle devra recevoir la liste des enfants. Pensez également aux associations qui peuvent vous aider à vous organiser, à sensibiliser et à développer le projet.
4. **Mettre en place le cadre juridique.** Vous devrez vérifier que chacun des accompagnateurs dispose bien d'une assurance responsabilité civile et que cette assurance couvre l'activité d'accompagnateur de Pédibus et que l'assurance scolaire de l'enfant couvre le trajet domicile – école. N'hésitez pas à clarifier dans un document les responsabilités juridiques de chacun et à réaliser une charte de «respect des règles du Pédibus». Par ailleurs, sachez que si ce n'est pas la commune ou l'école qui est en charge de l'organisation du Pédibus, vous pouvez vous constituer en association.
5. **Connaître les attentes des parents.** Avant de vous lancer dans la réalisation concrète du Pédibus, il est utile de réaliser un questionnaire auprès des parents et des élèves pour maîtriser leurs besoins et leurs habitudes de déplacement.
6. **Déterminer la ligne de Pédibus.** Celle-ci devra parvenir à combiner le trajet le plus court, le plus sécurisé, le plus fonctionnel et permettant de récupérer un maximum d'enfants. Une fois le parcours décidé, vous mettrez en place des panneaux d'arrêt à planter tout au long de la ligne, réaliserez un planning des horaires de départ et d'arrivée et disposerez de gilets réfléchissants pour les accompagnateurs et de brassards pour les enfants.
7. **Le lancement**, de préférence dans un cadre festif. En effet, lors du premier trajet vous pouvez organiser un goûter pour les enfants et les parents. Certaines villes ont proposé aux enfants d'être accompagnés par des clowns lors du premier trajet !

Quelles structures peuvent vous aider ?

ADEME

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie propose une documentation et les outils nécessaires à la mise en place d'un pédibus, une méthodologie pour les enseignants, des points juridiques, etc. Delphine Chatet-Camain, Responsabilités – Accompagnement d'enfants domicile-école.

Mairie de Brest

Le site de la mairie de Brest vous montre toutes les étapes pour réussir votre Pédibus
<http://www.brest.fr/mediatheque-du-site/documents/h/acecb899c9/pageb/8/d...>

Carapattes

Lieu de ressources à destination des parents, des collectivités et des établissements scolaires, afin d'initier et accompagner des projets de pédibus dans la région Languedoc-Roussillon. Vous y trouverez de nombreuses fiches pour mobiliser les acteurs
www.carapattes.org

ARENE

Informations concernant la semaine internationale «Marchons vers l'école», programmée en octobre de chaque année et dédiée à la sensibilisation des parents et des enfants à la pratique de la marche pour aller à l'école. L'ARENE propose aux collectivités un kit pour organiser cet événement
http://www.arenidf.org/fr/Marchons_vers_lecole_en_Ile_de_France-209.html

Communauté de communes

Votre commune peut vous aider à la création d'un système de Pédibus au niveau financier et technique. De nombreuses villes françaises se sont appropriées le Pédibus et en ont fait un service public.

Ils l'ont fait !

«C'est la mairie de Communay qui a mis en place le Pédibus. Ça a été très rapide : la première réunion a eu lieu en février 2010 et le dispositif a été lancé à la rentrée. Nous avons réalisé un questionnaire auprès des personnes concernées (parents et enfants), mis en place une équipe d'accompagnants bénévoles, déterminé les lignes de Pédibus, organisé le planning. Le projet a eu un très bon écho auprès des parents et des enfants, et pour cause : c'est un dispositif qui désengorge les entrées des écoles, favorise le bien-être de l'enfant, c'est moins polluant, plus convivial, ça permet aux parents de partir plus tôt et c'est gratuit. Aujourd'hui nous avons 3 lignes et 16 arrêts pour 60 à 65 enfants en moyenne.»

Véronique Arrebola, coordinatrice du Pédibus à Communay (69)



METTRE EN PLACE UNE ACTION POUR LA SAUVEGARDE DES TERRES AGRICOLES



Le phénomène de l'accaparement des terres est devenu, au cours des dernières années, un enjeu majeur pour les sociétés préoccupées par leur souveraineté alimentaire et la prospérité de leur agriculture. Cela s'explique aisément : la désstructuration des communautés rurales, l'augmentation des pressions financières et commerciales sur le foncier et la fragilisation du secteur agricole des pays ciblés constituent autant d'effets délétères d'un phénomène qui prend chaque année de l'ampleur. Si elle frappe de plein fouet les communautés de plusieurs pays du Sud et en particulier ceux d'Afrique et d'Asie, cette dynamique pousse désormais ses ramifications au

seuil des pays occidentaux. Les causes qui génèrent l'accaparement des terres valent en effet aussi bien pour ces pays que pour ceux du Sud. En effet, agro-carburants, huile de palme, soja OGM, hypermarchés, sables bitumeux, terres rares, gaz de schiste, forages pétroliers...etc...détruisent de plus en plus nos ressources naturelles, que ce soient sur terre, en mer, ou en l'atmosphère.

Comment agir ?

Le poids grandissant exercé par les acteurs financiers et les pratiques spéculatives est déterminant. Les investisseurs institutionnels, à commencer par les fonds de pension, font partie des acteurs principaux organisant la ruée vers les terres. Le foncier et les établissements agricoles constituent pour eux des actifs assumant deux fonctions importantes pour la composition de leurs portefeuilles soit celles de couverture et de rendement.

1. La lutte pour l'accès à la terre est étroitement liée à la défense de l'agriculture paysanne

Pour comprendre la situation et s'associer aux luttes paysannes, il est primordial de démontrer en quoi l'agriculture paysanne est le modèle à promouvoir pour répondre aux enjeux alimentaires et agricoles mondiaux. Menacée par l'agriculture productiviste, négligée par les politiques agricoles et d'aide au développement, c'est pourtant l'agriculture paysanne qui permettra de nourrir les populations, donner du travail aux ruraux et préserver l'environnement. Elle doit donc être placée au cœur des politiques de demain

2. Un changement politique nécessaire

Pour mettre un terme à ce modèle agricole, la solution est avant tout politique. Malheureusement, les politiques agricoles déjà en place vont plutôt dans le sens de l'agriculture industrielle au détriment des paysans. En somme, l'agriculture capitaliste veut empêcher la réappropriation des terres parce qu'il n'est pas dans son intérêt que les paysans reprennent leur terre, et par corrélation, une part du marché. C'est bien vers une refondation de la PAC et à une relance des politiques agricoles dans les pays du Sud qu'il faut tendre, si l'on veut enrayer le déclin de l'agriculture familiale et paysanne.

3. Rôle des associations pour lutter contre le rachat des terres agricoles

Le rôle des associations est primordial afin de mener un combat lié à l'international, démentir les idées reçues, dénoncer les discours hypocrites des institutions internationales, faire pression sur les parlementaires européens,...

Dossier très complet sur

<http://www.peuples-solidaires.org/wp-content/uploads/2011/08/Actes-du-Forum-sur-lAccès-à-la-terre.pdf>

Quelles structures peuvent vous aider ?

Peuples Solidaires

<http://agir.peuples-solidaires.org/>

Terre & humanisme

La préservation de la terre nourricière et l'éveil de l'humanisme comme deux éléments fondamentaux et indissociables... Créée en 1994 sous le nom des «Amis de Pierre Rabhi», rebaptisée en 1999, l'association Terre & Humanisme œuvre pour la transmission de l'agroécologie comme pratique et éthique visant l'amélioration de la condition de l'être humain et de son environnement naturel.

<http://www.terre-humanisme.org/>

Terres de liens

Agir concrètement pour permettre l'installation de paysans et le développement d'une agriculture biologique, voilà ce que propose le Mouvement Terre de Liens.

www.terredeliens.org/

Via campesina

La voix des paysannes et des paysans du monde

<http://viacampesina.org/fr/>

Quelques lectures :

<http://www.faltazi.com/wordpress/equipements-ekovores/>

<http://www.terraeco.net/L-accaparement-des-terres-affame-a,46294.html>

<http://ccfd-terresolidaire.org/terres/L-accaparement-des-terres>

<http://www.bastamag.net/article2688.html>

<http://mrc53.over-blog.com/article-le-point-sur-l-accaparement-de-terres-par-des-investisseurs-etran-gers-108514076.html>

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/land-grabbing-accaparement-de-terres-agricoles/>

https://www.youtube.com/results?hl=fr&gs_rn=0&gs_ri=hp&tok=SQXmFXetQOCR54FRQ1ffGw&pq=accaparement+des+terres+pour+raisons+capitalistes&cp=61&gs_id=3b&xhr=t&q=accaparement+des+terres+pour+raisons+capitalistes+en+occident&bav=on.2,or.r_gc.r_pw.r_qf.&bpcl=39650382&biw=1280&bih=709&um=1&ie=UTF-8&sa=N&tab=w1

<http://www.inter-reseaux.org/mot/accaparement-des-terres>

<http://www.grain.org/fr/article/entries/4616-diaporama-qui-est-derriere-l-accaparement-des-terres>



CRÉER UN MÉDIA D'INFORMATIONS POSITIVES

Projet MIPMIP (mipmipcolibri@gmail.com)



Partager et diffuser de l'information positive. Le flux d'informations positives et de bonnes nouvelles contribuera à la redynamisation des esprits, voire des consciences, et à la réapparition du(es) possible(s).

L'objectif majeur est de faire prendre conscience, à chaque individu, de la possibilité qu'il a, d'agir sur son environnement global (proche et lointain) et de trouver les moyens de s'impliquer dans les actions qui existent ou qu'il souhaite mettre en place.

Qu'entendons-nous par information positive ?

Nous parlons de bonne nouvelle au sens de positive et/ou constructive, pédagogique, objective.

Nous entendons par informations positives, toutes les informations citoyennes dont le contenu est positif, dont la forme et l'intention tendent vers une démarche positive constructive et implicite. Bref de l'info sur ce qui marche bien vers la construction d'un monde meilleur, ou qui nous permet de bien comprendre comment aller dans la bonne direction. De l'info qui donne envie d'être un citoyen actif, dans le sens d'avoir envie et d'être capable d'agir pour le bien commun.

Le flux d'informations positives et de bonnes nouvelles contribuera à la redynamisation des esprits, voire des consciences, et à travers la réapparition du(es) possible(s) à la prise d'initiatives.

L'information positive, c'est de l'information qui :

- › contribue à la construction d'un monde meilleur
- › donne envie de s'impliquer
- › augmente les capacités de chacun à participer
- › contribue à la reprise de conscience des possibles

Cette information

- › est en priorité locale et régionale, mais aussi nationale et internationale si elle influence notre capacité d'agir localement
- › est fiable (vérifiée et référencée)

Comment mettre en place un média d'informations positives ?

À travers tous les réseaux de communication existants ou à inventer.

1. Un réseau social de partage de bonnes nouvelles sous la forme d'une page Facebook commune

- › Un stockage, classement et partage en ligne des informations les plus appréciées grâce à Evernote
- › Une lettre de nouvelle reprenant les meilleurs articles tous les quinze jours, à un mois (Mail Chimp, ou groupes mails)
- › Promotion de ces sources d'informations auprès des médias existants
- › Des rencontres de proximité ?

2. Rajouter un site / blog centre de ressources

- › Intensifier les relations medias
- › Élargir la communauté de contributeurs et de lecteurs

3. Devenir une référence de la « bonne » nouvelle / de l'information qui augmente la capacité d'agir sur le territoire

- › On propose à d'autres régions de développer un système d'information inspiré du nôtre
- › Le Média des Informations Positives / Le Journal des bonnes nouvelles Des Colibris

Quelles structures peuvent vous aider ?

Colibris

<http://www.colibris-lemouvement.org/>

Quelques lectures :

Sites webs

- › <http://melisse-media.fr/>
- › <http://shamengo.com/>
- › <http://www.ouvertures.net/>

Blogs de bonnes nouvelles

- › <http://www.neo-planete.com/>
- › <http://altersechos.over-blog.com/>
- › <http://www.tv-sol.org/>
- › www.youphil.com/
- › <http://www.grainesdechangement.com/>
- › <http://www.reportersdespoirs.org/>

Radios hertziennes et web

- › <http://icietmaintenant.com/>
- › <http://www.radioflemme.com/bleupomme/>
- › <http://www.mediasolidaire.com/>

Journaux papier

- › <http://humanetterre.com/>
- › <http://kaizen-magazine.com/>
- › Alter échos

Livre

- › Impliquez vous ! Edition Eyrolles



